VENDREDI 29 AOÛT 2025 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1849
Abonnement annuel : 125 € - le numéro : 2,45 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Un week-end de fête pour l'agriculture









Le week-end dernier était synonyme de fête pour l'agriculture. Fêtes départementales en Côte d'Or et dans l'Yonne, fête du charolais à Saulieu, concours de labour dans la Nièvre, labour à l'ancienne… De nombreux événements qui ont rassemblé des milliers de visiteurs, et ce n'est pas terminé. Les Jeunes agriculteurs de la Nièvre vous attendent ce samedi 30 août à Devay pour l'événement Terres de Janie

Pages 04, 05, 06, 07 et 11

Encarts : Brochure Scar, Mailing Sicarev Coop (sur certains cantons).



P.10

PRODUCTIONS *Élevage*

Reproducteurs ovins // De belles ventes et un anniversaire à Decize



L. Jung / Terres Inovia

P.16

PRODUCTIONS *Cultures*

Tournesol // Récolter au bon moment pour optimiser la marge économique



P.28

MAGAZINE

Tourisme rural // Accueillir les camping-cars sur son exploitation





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 FÊTE DE L'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR: BRAVO LES JEUNES (ET MOINS JEUNES)

.05 FÊTE DE L'AGRICULTURE DE L'YONNE: *« UNE MAGNIFIQUE VITRINE DE L'AGRICULTURE »*

.06 LOTOBOUSE: *« LE BUT DU JEU C'EST D'ATTENDRE »*

.07 CONCOURS DE LABOUR: A VARENNES-LE-BOURG, UNE RÉUSSITE ET UN PIED DE NEZ!

.08 FDSEA DE L'YONNE: OANA POISSON, NOUVELLE ANIMATRICE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ACTUALITÉ // RÉGION

.09 PAC: UN MONDE DE L'ÉLEVAGE EN MUTATION, COMME LE CLIMAT

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.10 OVINS: DE BELLES VENTES ET UN ANNIVERSAIRE À DECIZE

.11 ANIMAUX DE BOUCHERIE: LES DERNIERS SERONT LES PREMIERS (À PASSER)

.12 ABREUVEMENT ESTIVAL: UNE TONNE DE TRAVAIL

PRODUCTIONS // CULTURES

.13 BETTERAVES: ZOOM SUR LA CAMPAGNE BETTERAVIÈRE

.14 AGRICULTURE PÉRIURBAINE: IL TRAVAILLE PRÈS DES RÉACTEURS

.15 CULTURES INTERMÉDIAIRES ESTIVALES: LA PLUIE APRÈS SEMIS EST DÉTERMINANTE

.16 TOURNESOL: RÉCOLTER AU BON MOMENT POUR OPTIMISER LA MARGE ÉCONOMIQUE

PRODUCTIONS // VIGNE

.17 VITIFORESTERIE: UN MOYEN DE PENSER GLOBALEMENT SES VIGNES

RURALITÉ // ENVIRONNEMENT

.18 À LIRE: LE GRAND DÉFI DE L'EAU, PLAIDOYER D'UN HYDROLOGUE POUR L'ESPOIR ET L'ACTION

SERVICES

.19 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'...)*

.20 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.22 PETITES ANNONCES

.24 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // LOISIRS // OXYGÈNE

.26 ARCHÉOZOOLOGIE: À LILLE, L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES OS

.27 HYDROSPEED: NAGE EN EAUX VIVES ET SENSATIONS FORTES

.28 TOURISME RURAL: ACCUEILLIR LES CAMPING-CARS SUR SON EXPLOITATION



// LE DESSIN

// EN BREF

Gouvernement Bayrou va demander la confiance de l'Assemblée le 8 septembre

François Bayrou a annoncé le 25 août qu'il engagerait le 8 septembre la *« responsabilité du gouvernement »* devant l'Assemblée nationale, pour trancher la *« question centrale »* de *« la maîtrise de nos finances »* et valider le principe de son plan d'économies budgétaires, rapporte l'AFP. Le Premier ministre a dit avoir demandé au président de la République Emmanuel Macron, *« qui l'a accepté »*, de *« convoquer le Parlement en session extraordinaire »* pour y prononcer une nouvelle déclaration de politique générale *« suivie d'un vote »* pouvant entraîner la chute de son gouvernement. Ce vote *« consacrera la dimension de l'effort »* de près de 44 milliards d'euros de réduction du déficit public de la France, a affirmé M. Bayrou lors d'une conférence de presse de rentrée. Ce plan d'économies, présenté mi-juillet, a pour but de répondre au *« danger immédiat »* du surendettement qui menace le pays, a-t-il rappelé, pointant une *« dépendance à la dette devenue chronique »*. Le Rassemblement national votera *« évidemment contre la confiance au gouvernement de François Bayrou »*, a indiqué Marine Le Pen lundi. *« Seule la dissolution permettra désormais aux Français de choisir leur destin »*, a ajouté sur X la cheffe des députés RN, renvoyant dos à dos *« gauche, droite et macronistes » qualifiés de « partis du système »*.

Bovins Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse dans l'Ain

Alors que la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) semblait ralentir en Savoie et Haute-Savoie ces derniers jours, un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été détecté dans l'Ain, a indiqué la préfecture de ce département le 24 août. Ce nouveau foyer de DNC a été confirmé la veille *« au sein d'une estive dans l'est du département »*. Il s'agit du premier cas de DNC dans l'Ain depuis la détection du premier foyer en Savoie le 29 juin, souligne la préfecture dans un communiqué. L'ensemble des bovins appartenant au foyer contaminé devront être abattus *« dans les prochains jours »*, précise-t-elle. Afin d'éviter la propagation de la maladie à d'autres animaux, la préfète a pris des *« mesures immédiates, en particulier le renforcement de la surveillance et de l'interdiction des mouvements des bovins présents dans l'alpage »*.
Un accompagnement humain et psychologique est mis en place en lien avec la chambre d'agriculture pour les éleveurs touchés par le dépeuplement, qui seront indemnisés financièrement par l'État. Le premier cas de DNC en France avait été détecté le 29 juin en Savoie, avant que cette maladie non transmissible aux humains ne se propage rapidement. Selon le dernier bilan du ministère au 22 août, 76 foyers ont été recensés, répartis dans 41 élevages.

Droits de douane américains Pas d'exemption pour le vin et les spiritueux

Les États-Unis et l'UE ont finalisé le 21 août leur accord commercial instaurant des droits de douane plafonnés à 15 % sur les produits européens, y compris les vins et spiritueux. *« Malheureusement, nous n'avons pas réussi à ce que ce secteur »* soit inclus dans les exemptions, a déclaré le commissaire européen Maros Sefcovic lors d'une conférence de presse en présentant les détails de l'accord commercial noué entre l'UE et l'administration Trump fin juillet. Il a ajouté que les discussions se poursuivraient et que *« ces portes n'étaient pas fermées pour toujours »*. Cette exemption aux droits de douane de 15 % pour les vins et spiritueux était vivement réclamée, en particulier en France et en Italie. Après des mois de négociations très âpres, Bruxelles et Washington ont scellé fin juillet un accord commercial basé sur des droits de douane de 15 % sur les produits européens qui arrivent aux États-Unis. C'est bien plus que le taux en vigueur avant le retour au pouvoir du président américain – autour de 4,8 %. Mais c'est moins que ce que le milliardaire républicain menaçait d'imposer au Vieux continent faute d'accord. Dans un court message posté sur X, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a salué un texte qui offre *« prévisibilité pour nos entreprises et nos consommateurs »*.

// À NOTER

Viticulture FranceAgriMer veut accroître les débouchés dans les Pays tiers

C'est la conséquence directe et la suite logique de l'application des droits de douane américains qui touchent depuis le 7 août, de nombreux produits agricoles et agroalimentaires français dont le vin et les spiritueux. FranceAgriMer lance le 2 septembre un *« nouvel appel à projets pour la promotion des vins français sur les marchés des pays tiers »* a indiqué l'établissement public le 26 août dans un communiqué. *« Ce dispositif, doté d'une enveloppe d'un montant total de 80 millions d'euros, vise à renforcer la compétitivité des vins français à l'export, en proposant aux opérateurs de ce secteur des aides financières sur des programmes de promotion sur les marchés des pays tiers (hors Union européenne) »*, précise-t-il. FranceAgriMer a identifié six actions éligibles: promotion, communication, études de marché... qui devront être réalisées entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026. *« Le taux d'aide s'élève à 50 % des dépenses éligibles »*, indique le communiqué. Le dépôt des candidatures sera ouvert jusqu'au mardi 4 novembre 2025 (midi) à l'adresse suivante: www.franceagrimer.fr/aides/promotion-pays-tiers-appel-projets-2025 (QR Code ci-contre). Le secteur viticole français estime à environ un milliard d'euros la perte occasionnée par les droits de douane américains.


iStock/yagmradam

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN: 1969-8232 Dépôt légal: à parution
Tirage moyen par numéro: 6200 ex.
Abonnement annuel: 125 € - **Prix au numéro:** 2,45 €
Imprimeries: Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique
Taux de fibres recyclées: 91 % - **Certification:** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

- **Gérante et directrice de publication:** Mauricette Besançon

Rédaction: redaction@terres-de-bourgogne.net
- **Rédacteur en chef:** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
- **Secrétaire de rédaction:** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité: pub@terres-de-bourgogne.net
- **Régionale:** Jean-Yves Blondat: 03 80 78 90 35
- **Nationale:** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Place à l'agriculture !

La Foire de Châlons-en-Champagne, dans la Marne, sonne la rentrée agricole. Cette 79e édition est inaugurée ce vendredi 29 août par le Premier ministre François Bayrou et se tient jusqu'au 8 septembre.

Fin août, Châlons-en-Champagne s'anime d'une effervescence particulière, accueillant l'un des événements les plus attendus de la région Grand Est : la Foire de Châlons. Au cœur de cette actualité, l'agriculture, le monde économique et la convivialité se rencontrent, portés par la vision de Bruno Forget, commissaire général depuis plus de 30 ans. Chaque édition est unique et sait s'adapter au calendrier politique avec l'an prochain les élections municipales. De nombreux leaders ont d'ores et déjà annoncé leur venue avec, sans doute, la présidentielle de 2027 en ligne de mire. Le ruban inaugural sera coupé par le Premier ministre François Bayrou ce vendredi 29 août. Bruno Forget sait jongler avec l'emploi du temps des personnalités attendues. *« Cette année encore, la foire marquera la rentrée économique, politique et sociale du pays »*, souligne-t-il. Optimiste, il place l'agriculture sous le signe de la reconquête de la souveraineté alimentaire et de la résilience du monde agricole, après une moisson de qualité que les agriculteurs n'arrivent pas à valoriser à la hauteur de leur travail en raison des mauvais prix des marchés. *« Les conditions optimales seront réunies pour montrer que la foire apporte des réponses aux enjeux de l'agriculture et de la société, qu'elle remplit sa mission de communication en créant des passerelles entre les consommateurs citoyens et les agriculteurs »*, assure-t-il. Sa volonté : faire d'un salon agricole une tribune de réflexion, d'innovation et de transparence. De nombreux acteurs clés sont présents comme la Région Grand Est, la Chambre d'agriculture, la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), la FDSEA, Vivescia, Cérèsia et Interbev.

800 exposants, 11 concerts

Chaque année, durant 11 jours, Châlons-en-Champagne est sous les feux de la rampe. Devenue au fil des ans la 2e foire agricole de France, la Foire de Châlons réunit plus de 250 000 visiteurs attendus par près de 800 exposants. Et les concerts *(voir encadré)* sont inclus dans le prix d'entrée. Première foire agricole en province, classée dans le Top 5 des foires nationales, l'évènement est également placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture. Elle est en outre l'un des rares événements agricoles français membre de l'Association des salons agricoles européens.

Machinisme agricole en vitrine

Le monde agricole conservera une place privilégiée puisque plus de 50 000 m² seront occupés par Équip'Agro, salon toujours très attendu du machinisme agricole. L'emploi dans les filières du secteur fera l'objet d'une mise en avant toute particulière au même titre que la santé et la prévention des risques. Le village de la bioéconomie est installé hall 4 durant toute la foire. Ce sera aussi le lancement du mois de la bioéconomie en Grand Est. Programme sur villagedelabioeconomie.fr Enfin, la Ferme pédagogique et ses animaux offrent une visite incontournable pour retrouver le monde paysan, l'élevage et déguster des produits locaux en présence des producteurs venus témoigner de la qualité de leurs filières. La Foire de Châlons est un véritable carrefour économique, culturel et sociétal. Elle porte un message fort : rapprocher les citadins des réalités agricoles, encourager l'innovation et assumer une responsabilité environnementale, tout en célébrant la richesse régionale.

Richard Crémonini

Programme complet et plan interactif sur : foiredechalons.com



La Foire agricole de Châlons-en-Champagne est le deuxième plus gros événement du genre en France.

Onze jours de festival

Foire en Scène est le festival de musique de la Foire de Châlons. Tous les styles sont réunis. Une fois le billet d'entrée pour la foire payé, les concerts sont accessibles gratuitement. Si vous achetez une place pour le concert, celle-ci donne l'accès à la foire. Au programme :

- **Vendredi 29 août à 20 h 30 : Carrefour de Stars**
- **Samedi 30 août à 20 h 30 : Yannick Noah**
- **Dimanche 31 août à 15 h 30 : Années 80**
- **Lundi 1er septembre à 19 h 15 : Michel Fugain**
- **Mardi 2 septembre à 19 heures : Pierre Garnier**
- **Mercredi 3 septembre à 19 heures : Amir**
- **Jeudi 4 septembre à 19 h 30 : Eddy de Pretto**
- **Vendredi 5 septembre à 20 h 30 : Hoshi**
- **Samedi 6 septembre à 20 h 30 : Soprano**
- **Dimanche 7 septembre à 17 heures : Jean-Louis Aubert**
- **Lundi 8 septembre à 16 heures : Tribute to Claude François**



Équip'Agro, salon destiné au machinisme agricole occupera plus de 50 000 m².



// FESTIVITÉS

21 Bravo les jeunes (et moins jeunes)

Les JA de Montbard/Venarey ont organisé une très belle fête départementale le week-end dernier.

Fête à Hauteroche les 23 et 24 août : nous en parlions depuis très longtemps dans nos colonnes et ça y est, nous l'avons vécue ! Les Jeunes agriculteurs de Montbard/Venarey ont vraiment *« assuré »* en proposant un très joli programme. *« C'était une grande première pour nous, nous n'avions jamais organisé un tel événement. Il y avait bien eu un comice en 2006, mais jamais une fête départementale »*, lance Baptiste Prévotat, agriculteur à Boux-sous-Salmaise et président de cette édition 2025. Dans ses confidences, le jeune Côte-d'orien s'attendait à beaucoup de travail mais peut-être pas autant : *« c'est vrai que c'est plus que conséquent ! Il faut beaucoup de bras, de matériels, de logistique, de temps, d'organisation et plein d'autres choses… Mais toute cette implication vaut vraiment le coup ! Je profite de l'occasion pour remercier toute notre équipe JA et tous les bénévoles qui nous ont aidés. Merci également à tous les sponsors, indispensables eux aussi »*. Parmi les informations à retenir, environ 10 000 personnes se sont déplacées sur l'ensemble des deux jours de festivités. Guy Roger (Châtillon) remporte la course de C15 devant Anthony Guinot (Verdonnet) et les frangins Aubry (Jours-lès-Baigneux). Au moiss'batt cross, la victoire est revenue au canton d'Aignay-Baigneux.

AG



Ambiance détendue vers les frites avec Baptiste Masson (Hauteroche), Quentin Caverot (Senailly), Julien Clemenceau (Benoisey), Maxime Toulouse (La Roche-Vanneau), Justine Prévotat (Boux-sous-Salmaise) et Romain Sirot (Seigny).



Sur le stand des C15 avec Julien Clémenceau (Benoisey, encore lui !), Émeline Lachot (Jailly-les-Moulins), Quentin et Yohan Lefol (La Roche-Vanneau).

Les gagnants de la tombola organisée par Terres de Bourgogne sont Philippe Bolatre de Liernais et Joël Babouillard d'Ampilly les Bordes



De belles démonstrations de moissons à l'ancienne étaient proposées par un groupe de passionnés, tous originaires du secteur d'Hauteroche.



Gérer un grand parking nécessite plusieurs bénévoles. Petit problème ces derniers ne voient quasiment rien de l'événement ! Clément Montenot, salarié sur la ferme familiale à Éringes, est notamment passé par là. C'était également le cas de Maxime, son frère.



Baptiste Prévotat (Boux-sous-Salmaise), lors de la visite des officiels.



Clotilde Langel, fille d'agriculteurs à Hauteroche, proposait de belles balades aux visiteurs.



Pas besoin de se déplacer pour se désaltérer : il suffisait de faire signe à Francis Lachot, de Jailly-les-Moulins, qui tractait la buvette mobile prêtée par les JA de Châtillon-Laignes-Montigny !



Xavier Granchamp, agriculteur à Boux-sous-Salmaise, était responsable de la mini-ferme et pouvait intervenir n'importe où, en cas de *« coup de bourre »*.



Sur le marché de producteurs locaux avec Simon Belin, qui a ouvert une fromagerie avec sa sœur Élise il y a quelques mois à Boux-sous-Salmaise. Le jeune éleveur organise une journée ferme ouverte le 11 octobre au profit d'Octobre Rose. Au programme : une marche le matin, un loto bouse l'après-midi, un marché de producteurs avec plus d'une quinzaine d'exposants et une soirée cabaret-burger.



Axel Apert, jeune agriculteur récemment installé à Lux, participait à la course de C15 et se baladait ici dans la mini-ferme. Avec son maillot rouge JA, nous l'avons confondu avec ses homologues organisateurs, mais nous passons quand même cette photo !

// FÊTE DE L'AGRICULTURE

« Une magnifique vitrine de l'agriculture »

Ce week-end des 23 au 24 août, les Jeunes Agriculteurs ont organisé la 30e édition de la Fête de l'agriculture à Toucy.

La fête bat déjà son plein dès l'ouverture à 10 heures, les familles affluent dans les allées, entre la quinzaine de producteurs locaux venus exposer leurs produits et la soixantaine d'exposants. Après avoir dégusté les produits locaux, l'inauguration débute en présence de Pascal Jan, préfet de l'Yonne, Gilles Demerssemen, conseiller régional de BFC, Gilles Abry, conseiller départemental de l'Yonne, Jean-Baptiste Thibaut, premier vice président à la Chambre d'agriculture, Damien Brayotel, président de la FDSEA de l'Yonne, Charles Baracco, président des JA de l'Yonne et bien évidemment, Clément Bourgeois, président de la 30e édition de la Fête de l'agriculture de l'Yonne.

« On a des producteurs vertueux, il faut les accompagner, il faut les soutenir, il faut venir se fournir chez eux. Donc un grand merci pour cette fête qui est vraiment un événement annuel de grande ampleur et qui permet à des tas de gens de découvrir ou de redécouvrir les produits locaux », débute le conseiller régional, avant de laisser la parole à la Chambre d'agriculture. *« Le syndicalisme jeune, c'est une vraie force pour nos territoires. Quand je vois le dynamisme qu'il y a encore, ça nous sort un peu du quotidien »*, manifeste Jean-Baptiste Thibaut, aux côtés de Damien Brayotel. *« Un détour incontournable, un rendez-vous festif. Bravo à vous »*, remercie-t-il.

Avant de laisser la parole à celui qui a mobilisé toutes les troupes, Charles Baracco, président des JA s'exprime pour remercier les équipes et aborder l'actualité syndicale. *« Je voudrais vous faire part de mes inquiétudes ou de nos inquiétudes concernant tout d'abord le monde céréalier qui, malgré de bonnes récoltes, fait face à un manque de rentabilité sans précédent. En ce qui concerne l'élevage, les crises sanitaires successives ne nous permettent pas d'être sereins. La preuve en est en Savoie ou la dermatose fait des ravages »*, interpelle-t-il.

Clément Bourgeois, figure de proue de la 30e édition de la Fête de l'agriculture, se félicite du succès rencontré au cours du week-end. *« ça nous tenait à cœur »*, confie-t-il, *« avec notre noyau dur, d'organiser cette édition-là. Nous sommes sur le projet depuis 1 an et demi et nous voulions vraiment marquer le coup »*, avoue-t-il.



Ce dimanche 24 août, la démonstration de moiss'batt' cross a eu un sacré succès auprès des visiteurs, au cours de la Fête de l'agriculture.


de gauche à droite : Gilles Demerssemen, conseiller régional BFC, Pascal Jan, préfet de l'Yonne, Sebastien Hennon, sous-préfet d'Avallon et Charles Baracco, Président des JA de l'Yonne, en route pour l'inauguration.


Charles Baracco, président des JA de l'Yonne, réalise son discours, au cours de l'inauguration.


Clément Bourgeois, président de la 30e édition de la Fête de l'agriculture, réalise son discours pendant l'inauguration.


Damien Brayotel, président de la FDSEA de l'Yonne, au cours de son discours.


Plusieurs tours de dressage à chevaux ont été présentés aux visiteurs.


Le labyrinthe en paille a attiré de nombreuses familles.


Le taureau mécanique a attiré les visiteurs les plus courageux.


Les JA de Toucy ont également prévu le baptême en hélicoptère sur deux jours.


Une démonstration de battage à l'ancienne ce dimanche 24 août, à Toucy.

Le pari est tenu

Sourires aux lèvres, les visiteurs sont happés par les différentes animations proposées au cours du week-end. Ferme pédagogique, démonstration de vieux tracteurs, démonstration de chiens de troupeau, C15 cross, tombola, marché de producteurs, tour de poney, hélicoptère, tracteurs à pédales pour les enfants, châteaux gonflables, labyrinthe de ballots de paille, démonstration de moiss'batt' cross, loto bouse, feu d'artifice… les JA de Toucy ont misé gros pour interpeller la population icaunaise. Un pari remporté haut la main, puisque *« huit mille personnes sont venues assister à la 30e édition de la fête de l'agriculture ce week-end »*, annonce Tania Pereira Oliveira, animatrice réseau chez les JA de l'Yonne.

En amont, cette organisation a mobilisé près de 200 bénévoles, incluant des JA de Toucy, des JA d'autres cantons et même des proches des jeunes agriculteurs. *« De nombreuses personnes sont venues nous aider, et je les remercie chaleureusement. Toute la semaine, on était entre 80 et 90 pizzas le soir. On mangeait sur site, parce qu'après une grosse journée de travail, on voulait décompresser »*, rigole-t-il. *« Notre marque de fabrique, c'était d'organiser toutes les activités sur deux jours, de proposer également en supplément un feu d'artifice le samedi soir »*, conclut-il, le sourire aux lèvres, avant de rejoindre ses collègues sur l'estrade, ce dimanche soir.

Charlotte Sauvignac

Les gagnants de la tombola organisée par Terres de Bourgogne sont Thierry Jully de Villiers sur Tholon et Lyne Mousseron de Diges

// LOTO BOUSE

« Le but du jeu c'est d'attendre »

Entre le C15 cross et la moiss'batt' cross, quelques visiteurs n'étaient préoccupés que par une seule chose, le lotobouse.

C'est aux côtés du marché de producteurs, qu'un hectare a été intégralement dédié au loto bouse. Les Jeunes Agriculteurs de Toucy ont souhaité renouveler l'expérience, *« car, ça marche bien. Les visiteurs aiment participer, ils trouvent ça drôle »*, confie Clément Bourgeois. *« C'est quelque chose qu'on ne voit pas ailleurs »*, ajoute-t-il. *« De nombreux tickets ont été vendus au cours de la journée, sur les horaires d'ouverture. 90 tickets au total, chacun pour une case sur le sol »*, explique le président de la fête du canton. Le but du jeu est simple: c'est un tableau quadrillé, à petite échelle cette fois-ci, tracé sur un bout de parcelle. Les participants choisissent une ou plusieurs cases sur celles proposées. L'objectif étant que les deux vaches limousines placés sur le bout de parcelle, se soulage sur celle choisie. Les gagnants recevront des lots, qui incluent des produits des partenaires locaux.

« Le hasard fait bien les choses »

Rémy, une cinquantaine d'années, tente d'interpeller la vache. Il se prend au jeu aux côtés de sa femme et de son beau-frère, les trois tickets en main. *« Le but du jeu c'est d'attendre »*, constate-t-il, agrippé à la rambarde. *« C'est la première fois qu'on participe à une fête de l'agriculture. Depuis qu'on est retraités, on a choisi de retourner à la campagne pour profiter de l'air frais »*, témoigne-t-il. Et pour lui, c'est une expérience réussie. *« C'est très bien organisé, il y a beaucoup de monde et pourtant on n'a attendu nulle part. Que ce soit pour manger ou pour parler avec des bénévoles qui nous ont indiqué les endroits à découvrir, comme ici au loto bouse »*, explique le tout jeune retraité. Fervent de l'expérience rurale, il se prend au jeu à observer les deux limousines se pavaner dans le bout de pré. *« Je recherchais la pyramide des animaux dont j'ai entendu parler. J'ai interpellé l'une des bénévoles qui s'en occupait, et je lui ai dit si vous répondez à ma question, en l'occurrence où se retrouve la pyramide, j'achèterai trois billets pour le loto bouse »*, rigole-t-il, et *« elle s'est tournée pour me la montrer au dos de son tee-shirt »*, raconte Rémy, un rictus sur les lèvres. C'est alors qu'il a décidé d'y participer. Résultat des courses, le malheureux n'a pas remporté un lot de produits, mais repart satisfait de sa journée du dimanche 24 août.

Charlotte Sauvignac



Les deux vaches limousines durant le lotobouse.

// LABOUR À L'ANCIENNE

Bravo Jean-Louis

Jean-Louis Papillon a décroché la première place au concours de labour à l'ancienne d'Uchey, le 24 août.



L'éleveur retraité de Santosse (village près de Nolay) inscrit son nom au palmarès pour sa toute première participation.

C'était l'édition numéro 6. L'association des vieilles charrues de Viévy organisait un nouveau concours de labour à l'ancienne à Uchey. Vingt et une personnes ont tenté leur chance devant un public venu encore une fois très nombreux, sous un soleil radieux. Après délibération du jury et une longue attente en début de soirée, les résultats ont été proclamés. Les plus beaux sillons ont été réalisés par Jean-Louis Papillon. Cet agriculteur retraité de Santosse devance le local de l'étape Antoine Maréchal (Viévy) et Serge Jeannin (Censerey), il succède à Emmanuel Verdelot (Barnay) qui s'était imposé l'an passé.

Rencontre

Jean-Louis Papillon, avant d'*« arroser ça »*, nous a consacré quelques minutes pour revenir sur cette victoire. Une victoire inattendue selon lui: *« Comme tout le monde, je venais ici pour m'amuser et passer un bon moment. Terminer à la première place me fait forcément plaisir, mais ce n'était pas un objectif en soi. Remarquez, j'ai déjà participé à de nombreuses épreuves du même type quand j'étais jeune et j'avais terminé souvent deuxième, on m'appelait même le Poulidor des concours de labour. Gagner ne m'était jamais arrivé, il y a un début à tout ! »*.

Contrairement aux apparences, le lauréat du jour était très ému: *« je ne vous le cache pas, ce tracteur a une grande valeur sentimentale pour moi, il appartenait à l'époque à mon papa, parti bien trop tôt. Cette machine est restée inactive dans une grange pendant 43 ans. Mes enfants me reprochaient de ne pas le remettre en route alors en avril 2024, nous l'avons ressorti pour participer et l'idée était de participer au concours de Montceau-et-Écharnant où j'avais encore une fois terminé. Il y avait eu pas mal de travail pour tout décaper, tout ranger et le remettre d'aplomb, mais il était bien à l'abri et vous le savez la vielle mécanique sans électronique, c'est très simple. Par bonheur, ça redémarre toujours bien! Toujours l'an passé, je n'avais pas pu venir à Viévy car j'étais en vacances, ce n'était que partie remise »*.

Beaucoup de jeunes

L'homme de 65 ans décrit sa machine: *« ce tracteur est de la marque SFV, Société française de Vierzon. Il date de 1961. Il est marqué Case, car SFV a été rachetée en 1960. Les tracteurs, initialement en vert et jaune, ont été repeints en jaune et rouge. Il était important pour moi de faire revivre cet ensemble de matériels, comme beaucoup d'autres participants aujourd'hui. Quelque part, c'est un véritable patrimoine historique ! »*.

Jean-Louis Papillon était ravi de voir autant de jeunes à Viévy: *« il y a de l'intérêt pour les techniques de l'époque et il faut s'en féliciter. Je remarque que de nombreux jeunes se sont bien classés. Pour moi, pour une première participation ici, ce fut un réel plaisir. J'ai même croisé des jeunes que je transporte dans le cadre scolaire. En effet, je conduis un bus pour le lycée de Fontaines, en Saône-et-Loire, je les emmène sur le terrain pour des visites de fermes, d'usines ou autres sorties culturelles »*.

AG

// CONCOURS DE LABOUR À VARENNES-LE-BOURG

58

Une réussite et un pied de nez !

Le concours de labour organisé par les JA du canton de Guérigny-Pougues-les-Eaux a fait le plein. Une jolie réponse à ceux qui avaient vandalisé leur bonhomme de paille…

L'image avait beaucoup circulé sur les réseaux sociaux il y a quelques jours : le bonhomme de paille installé par les Jeunes agriculteurs (JA) de Guérigny-Pougues-les-Eaux destiné à annoncer leur concours de labour avait été tagué avec des slogans insultants, en lien avec le débat sur la loi Entraves. La fréquentation de cet événement, le 16 août, à Varennes-le-Bourg, aura permis de classer cette mésaventure au rang des souvenirs dérisoires. Car il y avait du monde, pour ce concours organisé sur une parcelle de Laurent et Vincent Souverrain, du Gaec de la Bergerie. Le monde était aussi présent malgré une température caniculaire, mais derrière tout cela, il y avait la volonté de soutenir l'implication de ces jeunes. Au bout du compte, la convivialité fut bien présente, ce qui reste l'ADN de ce type de rendez-vous. D'autant plus que cette édition était également l'occasion d'accueillir une nouveauté : la team Mad Max, venue animer la journée avec une course de tracteurs-tondeuses sur la parcelle. Une collaboration qui pourrait se poursuivre à l'avenir, avec pourquoi pas, un projet de compétitions nationales de tracteurs-tondeuses. En attendant, découvrez les classements des concours brabant et charrue (voir encadré) et un retour en photos sur l'ambiance de cette journée.



JA Guérigny-Pougues-les-Eaux

Comme toujours sur ce type d'évènement, sans l'implication de jeunes passionnés, rien n'est possible, alors bravo aux JA de Guérigny-Pougues-les-Eaux.

Berty Robert, avec Camille Deroche

Les classements

Brabant :
- 1er : Louis Vuillaume
- 2e : Thomas Troux
- 3e : Kevin Poupin

Charrue :
- 1er Philippe Tardivat

Rectificatif

Dans notre dernier numéro (1 848) en page 07, nous avons commis une petite erreur à la fin de l'article sur le concours de labour des JA de Château-Chinon. Il fallait lire que le prochain rendez-vous organisé par ces JA en décembre est la finale départementale de jugement de bétail, et non pas de labour. Avec toutes nos excuses !

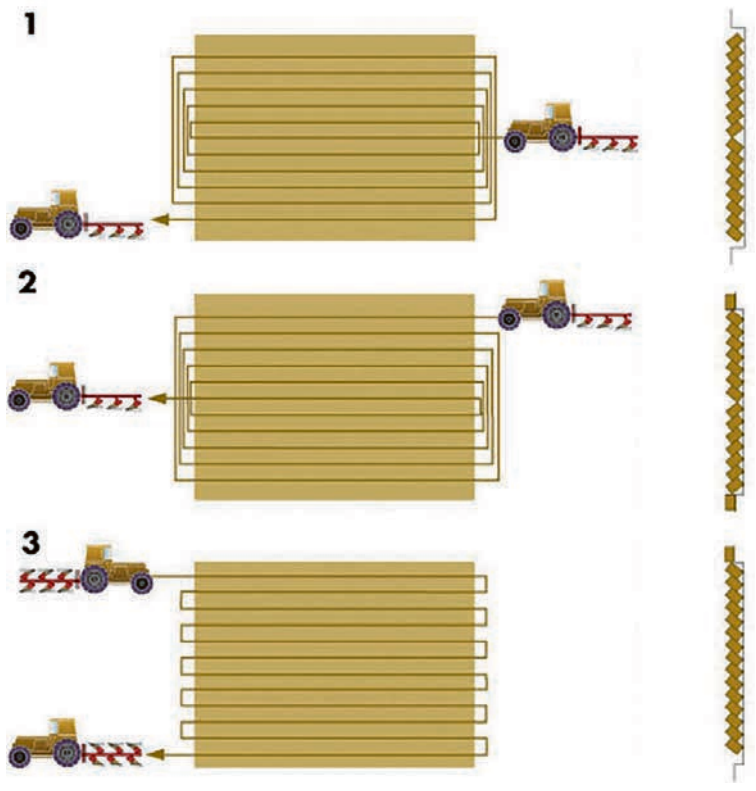
58

Concours de labour : comment ça marche ? //RAPPEL DES RÈGLES

À plat ou en planches, charrues 2, 3 ou 4 socs, parcelle dissymétrique… les concours de labours sont soumis à un règlement précis. Petit rappel de la réglementation.

Les compétitions se déroulent sur deux types de terrain, prairie et chaume, et se divisent en deux catégories : labour en planche et labour à plat. Le premier consiste à faire un ados avec quatre tours de charrue sur le côté de la parcelle *(voir schéma)*, le second n'est possible qu'avec une charrue réversible. À chaque extrémité du champ, la charrue est retournée de façon à retrouver le même sens de déversement de la terre. La parcelle ainsi labourée est homogène. En fonction du nombre de socs sur la charrue (2,3 ou 4) et de la catégorie de labour, la surface de la parcelle varie entre 12 et 40 ares. Sa forme est volontairement dissymétrique, c'est un trapèze. Le choix du matériel est libre et le compétiteur est en droit d'apporter des améliorations sur sa charrue. Outre le labour, chaque compétiteur effectue un travail important de réglage et de mise au point de son matériel. Au niveau national, la plupart des participants travaillent avec un matériel spécial. Le tracteur, qui n'a pas besoin d'être puissant, sera équipé de roues étroites pour pouvoir se déplacer dans la raie de labour et rattraper ainsi un virage. Mais c'est surtout au niveau de la charrue que se fait la différence. Si le bâti est d'origine, il comporte de nombreux éléments de réglage qui permettent de peaufiner le travail au millimètre ; Certains ont même des capteurs qui renvoient dans la cabine du tracteur certains paramètres ! Chaque candidat dispose de deux heures pour labourer quelques ares de terre. Un jury composé de techniciens agricoles et d'anciens champions note le travail du candidat d'après dix critères. À l'issue de l'épreuve, le total des points de chacun établit le palmarès. Les participants sont jugés sur la qualité de leur labour selon l'alignement et la régularité des sillons, une profondeur précise (au centimètre près), une raie de labour régulière et nette, une entrée et une sortie de charrue en terre très précise et l'enfouissement parfait de l'herbe ou du chaume. Sans oublier l'aspect général du labour !

Alexandre Coronel



Ce schéma détaille les différentes catégories de labour prises en compte.
1 - Labour en planches (en adossant).
2 - Labour en planches (en refendant).
3 - Labour à plat



// FDSEA

Oana Poisson, nouvelle animatrice en productions végétales

Arrivée le 12 mai dernier, Oana Poisson est la nouvelle animatrice syndicale en productions végétales de la FDSEA de l'Yonne.

Originaire du Loiret, Oana Poisson a toujours porté son intérêt sur la biologie, la géologie, la SVT et à *« comprendre le monde qui nous entoure »*, sans appartenir au monde agricole. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée vers un baccalauréat général scientifique, avec plusieurs spécialités dont les mathématiques, la physique chimie, la SVT et l'Informatique & Sciences du Numérique (ISN), qu'elle a réussi haut la main avec *« les félicitations du jury »*, sourit-elle. En parallèle, elle a passé l'Abibac, c'est-à-dire l'équivalence du bac en allemand. Suite à ces deux réussites, elle poursuit ses études au sein de la prépa BCPST de Sainte Geneviève à Versailles. *« C'était l'opportunité de me laisser le plus de portes ouvertes contrairement à la faculté »*, explique-t-elle. Sans avoir de projet professionnel particulier en tête, Oana Poisson a pour objectif de *« pouvoir rendre service à la société »*, en ayant toujours en tête qu'à ce moment-là, elle a *« une sensibilité particulière au changement climatique et à la disparition des espèces »*. C'est donc une évidence *« de poursuivre dans la biologie »*, confesse-t-elle. C'est dans un rythme très cadencé qui la *« stimule intellectuellement »* que la jeune loirétaine prend la décision de poursuivre son cursus en école d'ingénieure agronome et se dirige vers Agro Paris Tech, après *« avoir entendu des retours d'expériences de la part d'anciens étudiants de la prépa. Et puis, il ne faut pas se le cacher, c'est une des meilleures écoles d'ingénieur agronome… alors j'ai tenté l'expérience »*, témoigne-t-elle, le sourire aux lèvres. Un choix qu'elle n'est pas près d'oublier. La première année, en cursus général, lui a permis de *« découvrir l'agriculture et l'agronomie, et notamment la manière de mener une exploitation. Nous avions une ferme expérimentale pour mettre en pratique ce qu'on apprenait en cours. C'était passionnant »*, se souvient-elle. Pour clôturer cette belle année, Oana Poisson décide de quitter la capitale pour se rendre dans le Pays basque. *« J'ai suivi un stage dans une ferme qui produisait de l'Ossau-Iraty. Je pouvais contribuer à chaque maillon de la chaîne, de la traite à la transformation laitière. La commercialisation était la seule chose à laquelle j'avais le moins accès »*, témoigne-t-elle.

Le moment du déclic

En seconde année, Oana Poisson en profite pour partir à Vienne quatre mois, pour parfaire son anglais et son allemand. *« J'avais choisi quelques cours sur la pollution, les sols tropicaux, l'irrigation, etc. »*, confie-t-elle. De retour en France, elle suit un second stage qui consistait à *« réaliser une encyclopédie de l'agroécologie, en créant le lien entre les agriculteurs, à travers des retours d'expériences »*, explique-t-elle. Après cette brève expérience, elle valide sa seconde année et décide de réaliser une année de césure pour ajouter des expériences à son CV. *« J'ai passé six mois dans un bureau d'études à Lyon, Soliance Alimentaire, spécialisé dans la filière alimentaire durable et qui s'adressait à un marché public et privé »*, se remémore-t-elle. Après six mois à être *« les petites mains des conseillers »* en aidant à trouver de la bibliographique, elle décide de retrouver le terrain en passant quelques mois au sein d'une association togolaise, AlphaBTogo, agissant comme un centre d'accueil pour enfants. Oana Poisson, avait pour mission de *« développer le côté agroécologique de l'association, en testant des méthodes, comme des insecticides naturels avec un arbre, ou en réalisant un suivi des cultures. J'ai beaucoup apprécié le travail au champ et le fait de pratiquer l'agriculture tropicale »*, développe-t-elle. Après avoir parcouru différents systèmes agroécologiques, elle reprend le chemin des études et en sort fraîchement diplômée. Depuis mai, elle a son premier poste en tant qu'animatrice en productions végétales au sein de la FDSEA de l'Yonne et s'occupe principalement de tout ce qui concerne la gestion de la section fruits, avec des dossiers sur l'environnement, sur les dégâts de gibier, ainsi que l'UPVY.



Oana Poisson, la nouvelle animatrice en productions végétales de la FDSEA de l'Yonne.

Charlotte Sauvignac

// VITICULTURE

Dernière ligne droite avant les vendanges

Ce mercredi 20 août, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec d'autres structures viticoles et l'inspection du travail ont réalisé une réunion à destination des viticulteurs.

C'est à partir de 16 heures que la Chambre d'agriculture, la CAVB, le BIVB, la FDSEA de l'Yonne, la MSA et l'Inspection du Travail ont retrouvé une cinquantaine de domaines viticoles à une réunion de prévendange au lycée agricole d'Auxerre la Brosse. Laetitia Rodzen, juriste à la FDSEA 89, prend la parole pour évoquer la dérogation à la durée maximale hebdomadaire du travail. *« La dérogation est valable du 11 août au 23 novembre 2025, pour une durée de 4 semaines consécutives ou non, dans la limite de 60 heures/semaine pour les coupeurs, porteurs, conducteurs d'enjambeurs et de machines à vendanger ; 66 heures/semaine pour le personnel affecté aux travaux de cuvage, pressage et vinification à l'exclusion des salariés également affectés à la coupe ou au portage »*, précise-t-elle. Cette dérogation s'accompagne d'un bilan individuel de son utilisation où les employeurs doivent inclure *« les horaires auxquels commence et finit chaque période de travail et doit être adressé à la DDETS du département »*, informe Laetitia Rodzen avant de laisser la parole à Claudine Rafetin, conseillère et Patricia Dejust-Yvon, conseillère de la MSA. *« Il est important de rappeler que l'hébergement sous tente est toujours interdit ! »*, interpellent-elles. En ce qui concerne l'Yonne et la Côte-d'Or, *« les entreprises sont autorisées à déroger jusqu'au 31 décembre aux conditions d'hébergement collectif en résidence fixe, dans la limite de 30 jours consécutifs ou non, sur une période de 12 jours consécutifs, sous réserve du respect des mesures compensatoires négociées entre les partenaires sociaux »*, déclarent les deux conseillères.



La réunion prévendanges s'est tenue le 20 août dernier au Lycée agricole de La Brosse. Une cinquantaine de domaines viticoles étaient présents.

Après avoir précisé les règles concernant les horaires de travail et l'hébergement, Florence Lamesa, responsable Unité de Contrôle et Gilles Duchamp, de l'Inspection du travail, ont abordé les conditions pour employer un salarié de l'UE/ EEE pour lesquels *« il n'est pas obligatoire d'obtenir un titre de séjour, vous pouvez donc respecter les formalités d'embauches habituelles »*, et celles pour un salarié hors UE/EEE, pour lesquels *« il est interdit d'employer un salarié sans autorisation de travail et où il faut vérifier que ce dernier est autorisé à travailler »*, expliquent les deux inspecteurs du travail.

« On a connu des millésimes moins acides »

C'est au tour de Christine Monamy du pôle technique du BIVB, Julie Pacaud, juriste et Charlotte Huber, directrice technique du CAVB ainsi que Sophie Bardet, coordinatrice équipe viticulture à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, de faire un point sur le millésime 2025. *« C'est un millésime qui se rapproche beaucoup de 2022 en date mais avec des cumuls de pluviométrie très différents. Nous observons également un millerandage(1) important visible sur tous les secteurs de l'Yonne »*, annonce Sophie Bardet. *« Il y a un potentiel de récolte très variable selon les aléas climatiques et les itinéraires techniques, car il existe un stress hydrique visible sur certaines parcelles de pinot noir, également de l'échaudage observé sur pinot noir et chardonnay, ainsi qu'une maturation précoce »*. En ce qui concerne les conditions climatiques, *« nous observons une forte pluviométrie dans l'Auxerrois et un fort impact de la grêle »*, constate à son tour Charlotte Hubert. Cependant, le constat reste bon puisque, dans les zones touchées, *« il reste de la récolte en place, même dans des zones sans feuille »*, ajoute-t-elle. Christine Monamy du pôle technique du BIVB, à son tour, aborde déjà les premières vendanges. *« Concernant le crémant, on observe une augmentation du sucre, tandis que pour les vins tranquilles, l'évolution en sucre est plus légère. En ce qui concerne l'acide tartrique, on attend une évolution rapide pour les crémants, mais pour les vins tranquilles, nous avons constaté une chute drastique »*, annonce-t-elle. Pour terminer sur une bonne note, elle ajoute, que *« la zone de Vézelay, qui a connu une année compliquée l'an dernier, semble sur la bonne voie pour réaliser un bon millésime »*, conclut-elle, avant que tous les intervenants souhaitent en chœur, *« une belle vendange à tous et toutes ! »*.

Charlotte Sauvignac

(1) Avortement plus ou moins complet des grains de raisin causé par la coulure ou par des maladies cryptogamiques.

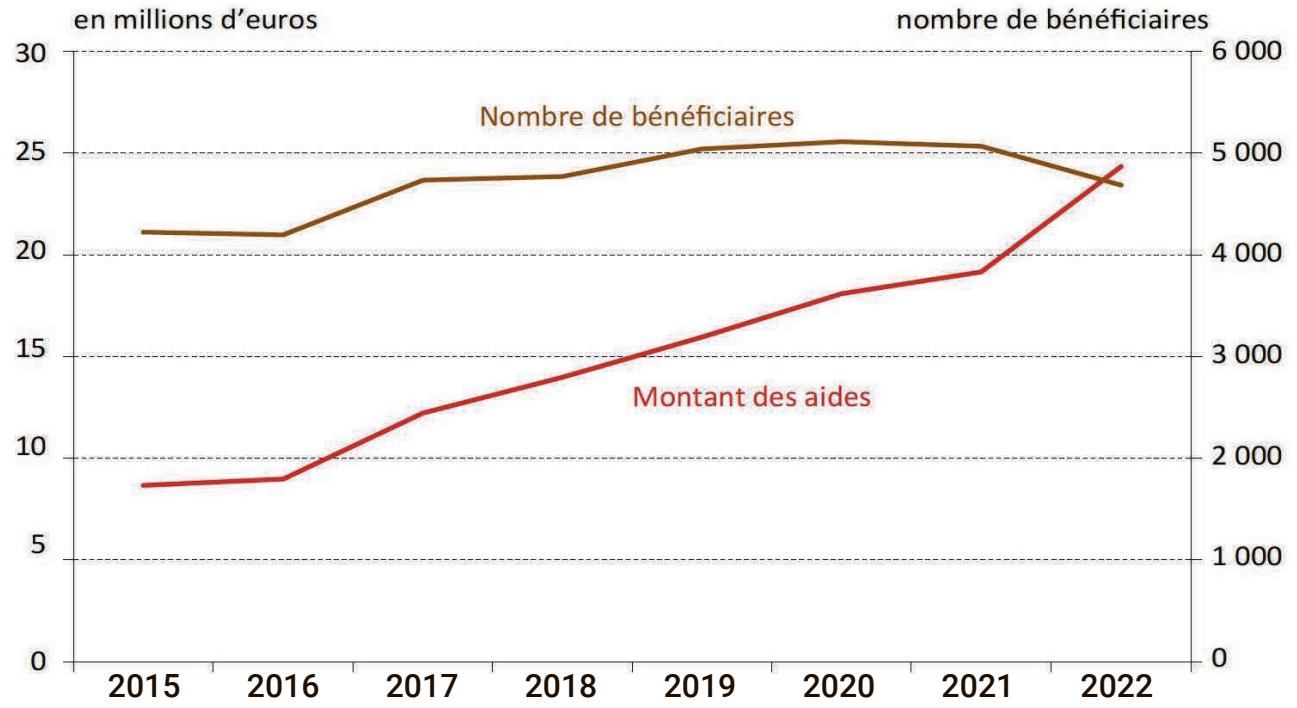
RÉGION

// PAC

Un monde de l'élevage en mutation, comme le climat

Cette semaine, deuxième épisode de notre mini-série sur l'utilisation de la précédente Pac (2015-2022) en Bourgogne Franche-Comté. Retour sur les aides couplées animales, l'ICHN et l'assurance récolte.

Après nous être plongé, la semaine passée, sur le contexte général dans lequel cette Pac 2015-2022 s'est inscrite en Bourgogne Franche-Comté (BFC) et sur l'utilisation des aides couplées végétales, ce deuxième épisode revient sur les aides couplées animales, mais aussi sur l'Indemnité de compensation de handicap naturel (ICHN) et l'assurance récolte. Sur la période concernée, l'enveloppe de ces aides délivrées dans notre région était en légère régression (- 6 %) à 91,4 millions d'euros en 2022. Le nombre d'exploitations bénéficiaires était en diminution, à l'exception des fermes caprines. L'aide aux bovins allaitants a été la première aide couplée animale mobilisée en BFC (en montant alloué et en nombre de bénéficiaires). Sur 2015-2022, le montant a diminué de 7 % pour une baisse de 14 % des bénéficiaires. Il faut se rappeler que, depuis 2017, un mouvement de décapitalisation a été observé en élevage allaitant avec une réduction des vaches nourrices de 9 %. En outre, sur la période, l'aide unitaire a été revalorisée. L'aide aux bovins laitiers, deuxième aide couplée animale valorisée en région, a progressé de 4 % en montant entre 2015 et 2022, alors que le nombre de bénéficiaires reculait de 14 %. Elle a représenté 12,9 millions d'euros en 2022 pour 3900 exploitations.



L'évolution du niveau des aides pour l'assurance récolte reflète la multiplication des aléas climatiques auxquels l'agriculture est confrontée.

source Agreste, ASP 2015-2022, traitement Srise

Concentration en vaches laitières

La baisse du nombre de vaches laitières de 5 % aura toutefois été moins forte que la diminution du nombre d'exploitations. C'est la traduction d'un phénomène de concentration. Toutefois, sur la période, l'aide unitaire a été modifiée : le montant de base a diminué, passant de 69 € à 62 €, mais le montant complémentaire sur les 52 premières têtes a augmenté de 106 € à 115 € et sur les têtes suivantes (de la 53e à la 99e) de 61 à 63 €. Ce rebasement s'est révélé favorable aux troupeaux de moins de 80 vaches laitières (en dehors de la transparence Gaec). Troisième cheptel de BFC, les ovins ont aussi bénéficié d'une aide spécifique qui a atteint 4 millions d'euros pour un ensemble de 1065 bénéficiaires en 2022. L'enveloppe régionale a, elle, diminué de 4 % entre 2015 et 2022, alors que le nombre de bénéficiaires était en baisse de 8 % (et les brebis de 7 %). Cette aide a aussi été revalorisée, puisqu'elle est passée de 15 € par brebis (avec majoration de 2 € aux 500 premières et 3 € par tête contractualisée en vente directe) en 2015, à 23 € par tête (avec majoration de 2 € aux 500 premières) en 2022. Pour leur part, les aides caprines ont légèrement progressé sur la période pour atteindre 430000 € en 2022 pour 281 bénéficiaires.

L'assurance récolte, face à des changements spectaculaires

Au-delà des aides couplées animales, deux autres aspects auront marqué l'ancienne Pac : l'ICHN et l'assurance récolte. Pour le premier point, le montant total de l'ICHN versé en BFC aura progressé de 15 % et atteint 116 millions en 2022, pour 9700 bénéficiaires. Chacun d'eux a perçu, en moyenne, 12000,00 €/an. La région a perçu 11 % des montants nationaux, la grande majorité du territoire étant classé en zone défavorisée (à l'exception du nord de l'Yonne, de la plaine de Côte-d'Or et du Mâconnais en Saône-et-Loire), voire en zone montagne ou zone piémont (pour le Massif du Jura et les Vosges saônoises). Sur 2015-2022, le montant à l'hectare sera resté constant (avec une prime sur les 25 premiers hectares). Entre 2015 et 2017, le montant total de l'ICHN versé en région a progressé de près de 15 %, sans profonde modification du nombre de bénéficiaires. Cette évolution a vraisemblablement correspondu à un ajustement du chargement des exploitations afin de mieux correspondre à l'attendu et donc optimiser le montant des aides. Par exemple, dans le département de Haute-Saône, un chargement de 0,81 UGB/ha à 1,6 UGB/ha a permis de percevoir 100 % des montants en zone défavorisée simple. Concernant l'assurance récolte, entre 2015 et 2022, le montant des aides versées à ce titre n'a cessé de progresser, passant de 8,7 millions d'euros en 2015 à 24,3 millions d'euros en 2022. Depuis plus d'une décennie, les aléas climatiques se multiplient et l'agriculture est fortement imPactée. Les sécheresses, les épisodes caniculaires, les excès d'eau, le manque de lumière, les gelées tardives, les épisodes de grêle nuisent aux productions agricoles. Le montant des primes étant recalculé chaque année en fonction des aléas des années précédentes, il s'en est suivi une augmentation du coût et donc du montant pris en charge par l'État. L'augmentation des surfaces assurées par bénéficiaire a aussi influé aussi sur le montant.

Berty Robert, avec Agreste

// HÉLICICULTURE

Voyage au pays des lumaca(1)

Des éleveurs d'escargots de Bourgogne Franche-Comté se sont rendus, en juillet, en Italie et en Savoie, afin d'étudier des pistes différentes de travail.

Le Groupement régional des héliciculteurs de Bourgogne Franche-Comté (GRHBFC) réalise régulièrement des voyages d'étude destinés à enrichir l'expérience et les pratiques professionnelles de ses membres. En juillet, cap a été mis sur le nord-ouest de l'Italie, dans le but de traiter du sujet de l'impact du changement climatique sur les élevages d'escargot. Le groupe d'une vingtaine d'éleveurs s'est donc retrouvé à Cherasco, près de Turin. C'est là que se trouve l'Institut international d'héliciculture. L'intérêt, pour les participants au voyage, était de découvrir un modèle d'élevage assez différent de ce que l'on trouve en France : de l'autre côté des Alpes, l'élevage d'escargots apparaît comme une activité agricole très intégrée, où plusieurs entreprises sont rassemblées sous une même direction. Ainsi dans une structure unique, on trouve la fourniture des aliments, la fourniture des naissains et une méthode d'élevage brevetée.

« *C'est assez différent de ce que l'on trouve en France,* précise Alice Cubillé, animatrice à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, en charge de la structuration de la filière hélicicole, *où les élevages sont individualisés, très autonomes, de la naissance à la vente en direct.* » Le voyage en Italie s'inscrivait aussi dans le cadre d'une formation sur les couverts végétaux et leur intérêt en héliciculture. Une session de formation théorique avait ainsi précédé le voyage, dans le Doubs, à Châteaufarine, près de Besançon. Les membres du GRHBFC n'en sont pas restés à ce qu'ils ont découvert à Cherasco. Sur le chemin du retour, ils se sont arrêtés à La Motte-Servolex, en Savoie, ville où se trouve l'un des trois centres de formation français à l'héliciculture. Le but était de prolonger cette dynamique de découverte de modèles d'élevage ayant recours aux couverts végétaux, et qui s'adaptent ainsi au changement climatique. Ce mini-séjour sur deux jours a pris fin sur un moment de convivialité.



Une vingtaine d'éleveurs de BFC a participé à ce voyage d'étude en Italie et en Savoie.

Berty Robert

(1) Escargot, en italien

// SUR VOS AGENDAS

Les rendez-vous d'Agronov

Jusqu'à la fin de l'année, le pôle d'innovation en agroécologie Agronov vous propose toute une série d'évènements à noter sur vos tablettes.

Six rendez-vous à noter jusqu'à la fin de l'année : le pôle régional d'innovation en agroécologie a concocté un programme varié fait de webinaire, de formations, de visites d'exploitation et de journées techniques qui peuvent intéresser aussi bien les acteurs économiques désireux de mieux connaître le monde agricole, ou des agriculteurs curieux des solutions technologiques émergentes.

Voici les dates à retenir :

- **Jeudi 25 septembre :** webinaire Apecita sur le recrutement en agriculture, de 13 h 30 à 14 h 30. Inscription : https://lnkd.in/exhZuvHw

- **Mardi 3 octobre :** formation qualifiante sur le thème « investir un usage professionnel de l'intelligence artificielle (IA) », de 8 heures à midi. Inscription : https://urls.fr/tl26L9

- **Vendredi 24 octobre :** webinaire « Sol et biosolutions » de 14 heures à 15 heures. Inscription : https://urls.fr/3sgWp

- **Mercredi 19 novembre :** journée technique « Sol et biosolutions », de 13 heures à 18 h 30. Inscription : https://urls.fr/WFM4mt

- **Jeudi 27 novembre :** visite de ferme « Bas carbone et méthanisation », de 9 heures à 13 heures. Inscription : https://urls.fr/3QI5Iy

- **Jeudi 4 décembre :** Ino-Viti sur le thème de « L'innovation dans la filière vini-viticole ». De 8 h 45 à 17 heures. Inscription : https://urls.fr/3G-6HM

Berty Robert

// OVINS

58

De belles ventes et un anniversaire à Decize

La 48e foire nationale des reproducteurs ovins de Decize, dans la Nièvre, a tenu toutes ses promesses en termes de ventes d'animaux. Elle fut aussi l'occasion de célébrer l'anniversaire de l'introduction en France de la race Soutdown par un local : le comte Charles de Bouillé.



Malgré le retour de la pluie, la foire de Decize a attiré de nombreux curieux.

On en avait perdu l'habitude : après des jours caniculaires, la pluie qui aura marqué une bonne part du déroulement de la foire nationale des reproducteurs ovins, à Decize, dans la Nièvre, le 19 août, n'aura découragé personne. Bien au contraire, cette eau tombée du ciel était vraiment, ce jour-là, prise pour ce qu'elle était : un bienfait de la nature, pour lequel animaux et hommes ne pouvaient que se réjouir.

À la Pointe des Halles, sur ce joli site où se rejoignent la Loire et l'Aron, 210 ovins étaient rassemblés.

Venus de cinq départements

La foire de Decize est un rendez-vous important de l'élevage ovin français. Ici se croisent, se rencontrent et échangent des éleveurs nivernais, mais aussi côte-d'oriens, saône-et-loiriens, du Cher, de l'Allier ou de la Creuse. Chaque année se vendent ici entre 70 et 80 béliers, rappelle Christophe Rainon conseiller en élevage ovin à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et en charge de l'organisation de l'évènement depuis 2008. Un événement par ailleurs présidé par



Pas de foire ovine sans une belle démonstration de tonte.

l'éleveuse nivernaise Claudie Vilaine. L'édition 2025 n'aura pas dérogé à la règle avec 71 béliers commercialisés. *« On privilégie la qualité,* précisait Christophe Rainon, *et les éleveurs présents sont, au minimum, en contrôle de performances officiel. C'est le gage d'un certain niveau génétique et d'une qualité sanitaire des animaux. »* Par ailleurs, de nombreux éleveurs présents étaient aussi adhérents à un organisme de sélection.

Classement sur ascendance

Sur place, il était possible, pour les acheteurs, de disposer d'informations précieuses aptes à les orienter dans leurs éventuelles acquisitions telles que les comparaisons des index valeur laitière-prolificité, importants pour les futures agnelles issues de ces béliers et dans un objectif d'amélioration génétique de son cheptel. Decize, c'est donc du sérieux !

L'évènement du 19 août donnait également lieu à un classement sur ascendance des animaux *(voir résultats en encadré)* : les dix meilleurs béliers, toutes races confondues selon les index valeur laitière et prolificité de leurs mères.

Berty Robert

Classement des béliers par ascendance

- 1er : Gaec Meloux, Charollais (Allier)
- 2e : Gaec Brocard, Texel (Saône-et-Loire)
- 3e : Olivier Albert, Texel (Nièvre)
- 4e : élevage Bonnot, Charollais (Saône-et-Loire)
- 5e : Gaec Marion, Charollais (Nièvre)
- 6e : Gaec de Bouard, Texel (Nièvre)
- 7e : Michel Clément, Charollais (Nièvre)
- 8e : Gaec des Plots, Charollais (Nièvre)
- 9e : EARL Jean-Louis Fournier, Île-de-France (Côte-d'Or)
- 10e : Charles Méténier, Charmoise (Allier)

Soutdown, le mouton « accordéon »



David Tourte, président de l'association française des Southdown et éleveur en Seine-et-Marne.

À l'occasion du 170e anniversaire de l'introduction de la race britannique Southdown en France, par le comte Charles de Bouillé, sur la commune nivernaise de Saint-Parize-le-Chatel, une présentation d'animaux de cette race était organisée à Decize. Les explications qui accompagnaient cette présentation étaient données par David Tourte, éleveur de Southdown et d'Île-de-France en Seine-et-Marne. Président de l'association française des Southdown, David Tourte rappelait donc que l'introduction de cette race remontait à l'exposition universelle de Paris en 1855. *« Le plus grand atout du Southdown, précisait David Tourte, c'est sa qualité de viande, exceptionnelle. Aucune race en France ne peut l'égaler. En revanche elle a aussi des points faibles : sa croissance est plus lente que des races standards. »* L'éleveur qualifie aussi cette race de « mouton accordéon » dans la mesure où sa rusticité le rend apte à s'adapter à des conditions difficiles. *« Il s'adapte à la sécheresse, tape dans ses réserves, et dès qu'il y a de l'herbe il reprend, sans avoir besoin de complémentation. Avec le souci d'autonomie alimentaire croissant que l'on a aujourd'hui dans les élevages, c'est une qualité intéressante. »* L'éleveur de Seine-et-Marne travaille avec des bouchers de Rungis qui il parvient à valoriser des agneaux à des prix qu'il qualifie « d'exceptionnel ». La race Southdown reste néanmoins assez marginale en France avec seulement 600 brebis. Elle est toutefois appréciée dans les croisements puisqu'elle est porteuse de très bonnes conformations. Le Southdown sera la race ovine mise à l'honneur lors du prochain Sommet de l'Élevage, en octobre à Cournon d'Auvergne.



Plus de 200 animaux étaient présentés.

ÉLEVAGE

// ANIMAUX DE BOUCHERIE

21 Les derniers seront les premiers

De nombreux prix ont été décernés samedi à Saulieu, dans le cadre de la Fête du Charolais. Une fois n'est pas coutume, en plus des lauréats, nous mettons en avant des participants qui ont terminé en milieu ou bas de classement.

À la Fête du Charolais, tous les animaux sont de qualité. Il n'y a donc pas à rougir en terminant derrière les premiers. C'est dans cet état d'esprit que nous cassons *« un peu »* nos habitudes en passant des photos d'éleveurs un peu loin dans les classements. Des éleveurs, il y en avait beaucoup ces 23 et 24 août à l'espace Jean-Bertin, entre les concours bovins, les ovins avec en plus le concours national en race Suffolk, sans oublier l'exposition avicole. Le beau temps était de la partie et tout s'est très bien passé à cette nouvelle Fête du Charolais, agrémentée de nombreuses animations proposées aux visiteurs. Romain Bertrand, éleveur à Marcilly-Ogny et membre de l'organisation, dressait un bilan chiffré particulièrement positif: *« En bovins, nous avions 148 animaux présents, pour 35 élevages. Les quatre départements bourguignons étaient représentés, il y avait également une personne de la Haute-Marne. Une seule bête n'a pas été vendue, nous frôlons les 100 % de ventes. En ovins, douze éleveurs avaient fait le déplacement, avec 37 lots de trois agneaux qui ont tous été vendus. Le concours national Suffolk a attiré neuf élevages et 105 reproducteurs »*. Concernant ce concours Suffolk, un article lui sera dédié dans notre prochaine édition.

AG



Pierre Luneau (Saint-Prix): trois 2e prix chez les génisses de 3 ans et + non-naisseur, un 2e prix chez les vaches de + de 8 ans naisseur ainsi qu'un 2e prix chez les vaches de plus de 8 ans non-naisseur.



L'EARL Pitre (Le Meix): 2e prix dans la catégorie « vaches autres races », ainsi que chez les génisses charolaises de 3 ans et plus, naisseur.



Julien Delamare (Thoisy-la-Berchère), premier et troisième prix chez les agneaux lourds.



Patrick Romuald, parmi les deuxièmes et troisièmes prix en agneaux standards. L'éleveur d'Aisey-sous-Thil remporte également un troisième prix en agneaux lourds.



Sébastien Jeannin (Souhey), grand prix d'honneur en agneaux standards.



Florent Piot (Montigny-Montfort), remporte deux prix d'honneur.



Le grand prix de l'excellence bouchère pour le Gaec de Pensière (Alligny-en-Morvan).

Le palmarès

// Bovins

• Prix d'honneur

Femelle non-naisseur: SARL Lorre Bétail, femelle naisseur: Gaec des Chaumes, culard non-naisseur: SCEA Brazey, culard naisseur: Gaec de Pensière, mâle non-naisseur: SARL Rummler, vache de - de 5 ans naisseur: Gaec du grand canton, vache de + de 8 ans naisseur: Gaec de Pensière, vache non-naisseur: SCEA Brazey, blanc bleu belge: SCEA Brazey, autres races: SARL Lorre Bétail, croisées: EARL de Cherchilly

• Prix d'ensemble

Femelles naisseur: 1er Gaec de Pensière, 2e Gaec Guenot. Femelles non-naisseur: 1er SARL Lorre bétail, 2e SARL Rummler. Mâles naisseur: Gaec de Pensière. Culardes non-naisseur: EARL Labonde

• Grand prix

Excellence bouchère: Gaec de Pensière, prix de la ville de Saulieu: SARL Lorre bétail, prix du comice agricole: SARL Rummler, ambassade du Charolais: Gaec du grand canton.

• Prix de championnat

Bœufs 2 ans non-naisseur: SARL Rummler, bœufs 3 ans et + naisseur: Gaec de Pensière, culards 3 ans et + naisseur: Gaec Renon, culardes 3 ans et + naisseur: Gaec Guenot et Gaec de Pensière, culardes 3 ans et + non-naisseur: Gaec du Montceau, SARL Lorre bétail, SCEA Brazey, génisses 2 ans naisseur: EARL de la Croix Cargeot, génisses 3 ans et + naisseur: Gaec Flety, Gaec des Chaumes, Gaec de Pensière, Gaec Guenot (2), génisses 3 ans et + naisseur: Gaec Lenoble, Anne-Marie Bondoux, Gaec Loiseau, génisses 3 ans et + non-naisseur: SARL Lorre bétail (2), Gaec du Montceau, Pierre Desloire, vaches – de 5 ans naisseur: Gaec Renon, Gaec du grand canton, vaches – de 5 ans non-naisseur: SCEA Brazey, vaches 5-8 ans naisseur: Gaec Variot, vaches 5-8 ans non-naisseur: Gaec Loiseau, vaches + de 8 ans naisseur: Gaec de Pensière, bœufs blanc bleu belge: SCEA Brazey, génisses autres races: SARL Lorre bétail, génisses croisées: EARL de Cherchilly, vaches autres races: Gaec Guenot, vaches blanc bleu belge: SCEA Brazey, vaches croisées: Gaec du grand canton.

// Ovins

• Agneaux standards

Grand prix d'honneur: Sébastien Jeannin, meilleur agneau: Gaec Fougère, prix d'honneur: Florent Piot, premiers prix: Gaec Fougère, Sébastien Jeannin, Gaec Flety

• Agneaux lourds

Grand prix d'honneur: Gaec Fougère, prix d'honneur: Florent Piot, meilleur agneau: EARL Bertrand, premiers prix: Sébastien Jeannin, EARL Bertrand, Julien Delamare, Patrick Romuald, EARL du Clou, Florent Piot.



La SARL Rummler (Blanot), grand prix du comice agricole de Saulieu.



ÉLEVAGE

// ABREUVEMENT ESTIVAL

Une tonne de travail

Les éleveurs bovins ont ressorti la tonne à eau cet été avec les fortes chaleurs. Petit sondage chez quatre Côte-d'Oriens.

François Bayrou peut être content : la France travaille davantage, notamment en agriculture avec les périodes de canicule qui viennent de s'accumuler… Nous avons contacté quatre éleveurs de Côte-d'Or pour recueillir leurs *« chiffres »* illustrant leur travail estival en lien avec l'abreuvement de leurs animaux. Du côté de Chaudenay-la-Ville, David Doyer leur apporte 15 000 litres d'eau tous les deux jours depuis le 20 juillet, avec 30 km à parcourir à chaque fois. L'an dernier, ce travail était 60 % moins important pour le Côte-d'orien. L'affouragement est aussi d'actualité : trois bottes sont transportées et distribuées quotidiennement. Non loin de là, à Auxant, Mathieu Labonde va chercher de l'eau dans l'Ouche avant d'alimenter deux de ses prés : *« Corentin Kukulinski et moi-même faisons entre deux et trois voyages par jour, cela fait 30 km en moyenne avec la tonne à eau… Environ 25 000 litres sont transportés quotidiennement ! »*. Trois à quatre heures de travail supplémentaires sont nécessaires en période de sécheresse. Pour une longue période de trois mois, le surplus de travail s'élève ainsi à 300 heures ! Cela coûte forcément à l'exploitation : l'éleveur estime la note à 150 euros par jour, soit 15 000 euros pour une centaine de jours de sec. Le Côte-d'orien prend actuellement les devants en réalisant un stockage d'eau avec une conduite posée sur deux kilomètres dans ses prés : un sujet qui sera prochainement illustré dans les colonnes de Terres de Bourgogne.



Réussir

Cela va sans dire : l'abreuvement coûte du temps, de l'énergie et de l'argent.

Vers Semur et Montbard

Beaucoup plus loin d'Auxant, à Pont-et-Massène, Michel Baudot et les associés de l'exploitation ne transportent *« que »* 3 000 litres d'eau tous les deux jours : *« Ces dernières années, nous avons fait sept puits neufs et installé huit pompes solaires avec de bons résultats à la clé. Sans cela, nous serions encore à 10 000 ou 15 000 litres par jour, comme cela avait été le cas en 2022 et 2023, pendant deux mois et demi à chaque fois. Affronter les sécheresses estivales avec ces dispositifs coûte forcément de l'argent : la rénovation d'un point d'eau nécessite entre 1 000 et 3 000 euros à chaque fois »*. Un peu *« plus haut »* dans le département, à Crépand près de Montbard, chez Jean-Luc Gerbron, la sécheresse a sévi tout autant : *« Pour ma part, depuis la fin juillet, c'est 12 000 litres et 25 km en moyenne tous les deux jours, sans compter la paille et la farine à apporter quotidiennement. Pour résumer, cela fait 525 km en un mois et 180 000 litres d'eau, le tout pour 38 vaches avec leurs veaux, ainsi que 30 génisses de deux ans. Quatre prés sont concernés. J'ai des prairies qui ont été fauchées en juin où je n'ai pas pu remettre de vaches car l'herbe n'a pas repoussé. L'an dernier, je n'avais pas apporté une seule fois de l'eau aux vaches ! Le bilan carbone de l'été 2025 n'est pas bon et les vaches consomment beaucoup trop d'eau nous diront les anti-viande… »*.

AG

// NATIONAL SIMMENTAL

Dans un peu plus d'un mois

Une centaine de vaches Simmental sont attendues le 8 octobre à Cournon pour le concours national de la race.

Aïe, nous annonçons déjà un événement du mois d'octobre : l'année passe très vite ! Le mercredi 8 aura lieu le concours national de la race Simmental au Sommet de l'élevage, quatre ans après la dernière édition qui avait déjà eu lieu à Cournon. *« Il devrait y avoir une centaine de vaches au total, les sélections se déroulent en ce moment dans chaque département. Nous connaîtrons les effectifs précis très bientôt, le 1er septembre »*, annonce Hervé Vignon, responsable technique à Simmental France. Le nombre d'animaux par département est, lui, d'ores et déjà connu : *« il est fonction du nombre de vaches sur chaque territoire. La Haute-Marne et l'Aveyron, qui comptent le plus de Simmental, auront une vingtaine de places chacun. La Côte-d'Or, berceau historique de la race, en aura une douzaine »*, poursuit le salarié basé à la Maison de l'agriculture de Bretenière. Les épreuves, qui débuteront à midi, se poursuivront jusqu'à 18 heures et pourront être suivies en direct via le site du Sommet de l'élevage. Une vente réunissant sept ou huit génisses de top niveau sera organisée au milieu du concours, juste avant l'arrivée des vaches adultes sur le ring. *« Les génisses en question sont en cours de recrutement elles aussi. Là, c'est la qualité qui primera, il n'y a pas de places attribuées par département »*, précise Hervé Vignon.

Oui mais

Un très bel enthousiasme règne chez les éleveurs laitiers depuis l'annonce de la tenue de ce concours, il y a environ un an. En plus du plaisir d'être retenu et de participer, décrocher un ou plusieurs prix à ce prestigieux rendez-vous procure à coup sûr de nouvelles opportunités. *« Si votre vache termine championne au national, c'est sûr, vous vous faites un nom et cela est forcément suivi de propositions commerciales. Oui, il y a des enjeux derrière un tel concours »*, souligne le responsable technique. Sauf que, depuis un an, ou plutôt quelques semaines, la dermatose nodulaire est venue semer le trouble dans le monde de l'élevage : *« dans un tel contexte, notre mot d'ordre est le suivant : la maladie est gérée par les services vétérinaires de l'État, libre à chacun d'avoir son opinion sur cette façon de faire mais elle est gérée et nous suivrons les directives des DDPP. De plus, les vaccins sont arrivés très vite, il y a eu de la réactivité et la maladie est jusqu'ici contenue sur les deux Savoie qui ne seront pas présentes au Sommet de l'élevage. Il faut rester positif, même si nous n'enlèverons pas aux éleveurs cette idée ou plutôt réalité qu'il y a des menaces sanitaires dans le pays »*.

Au top du top

L'actualité de la Simmental française, en plus de l'approche du concours national, est indéniablement sa dynamique, comme le décrit Hervé Vignon : *« elle est remarquable, la mixité lait/viande de cette race en fait un énorme atout en ce moment. Ce n'est qu'un exemple mais les vaches de réforme, généralement à 400 kg ou plus, se vendent très bien. Au niveau des effectifs, la Simmental continue de progresser en France, peu de races peuvent en dire autant. Nous sommes sur une hausse de 2 à 3 % depuis 10 ans, nous recensons aujourd'hui 43 000 femelles inscrites à l'EDE »*.

AG





// BETTERAVES

Zoom sur la campagne betteravière

Après la censure du Conseil Constitutionnel sur l'acétamipride, le syndicat betteravier de Champagne Bourgogne s'exprime.



Pexels

La situation actuelle des betteraves : entre maladies et interdiction de produits phytosanitaires.

Cette année, pour Sébastien Roger, vice-président CGB Champagne Bourgogne, le constat est rude. La jaunisse est revenue plus que jamais au sein des cultures de betteraves. *« La présence de jaunisse est très hétérogène. On a quelques explications : on pense que la date de semis a joué un rôle important car les semis précoces sont moins impactés que les semis un peu plus tardifs. Ça ne se joue qu'à une dizaine de jours »*, explique-t-il. La seconde explication s'appuie sur le manque d'eau, *« car tout le monde a des gradients différents de la jaunisse dans la parcelle. Mais là où ça impacte notamment, c'est dans des zones où les conditions étaient moins propices et qui détenaient un peu d'hydromorphie au cours de l'hiver. La betterave est une plante qui pivote beaucoup, donc dans ces parcelles-là, elle a eu du mal à traverser les zones un peu asphyxiées ou compactées et elle a pris du retard dans son développement. Ce qui a augmenté la présence de pucerons »*, ajoute-t-il. Cet état fait notamment référence à 2020 qui a particulièrement marqué les esprits. *« C'est notre année de référence. J'avais perdu 60 % de ma récolte. C'était catastrophique, on avait semé un peu plus tard et les betteraves sortaient juste de terre. Elles étaient vraiment toutes petites, toutes vulnérables. L'arrivée des pucerons a bloqué le développement de la betterave, ce qui est venu s'ajouter la sécheresse »*, se souvient-il, le cœur serré. Cette année, le constat est moins dramatique, Sébastien Roger a choisi de semer plus tôt, pour permettre à ses cultures de se développer avant que les premières chaleurs annoncent l'arrivée des pucerons verts du pêcher. Et beaucoup d'autres ont choisi de faire la même chose. Malgré tout, le danger n'est jamais loin. L'Institut technique de la betterave (ITB) annonce dans une étude que *« le puceron noir est capable d'aller sur une betterave infectée et d'aller porter ce virus sur des betteraves saines »*, ajoute-t-il. À cette maladie, viennent s'ajouter, *« des prix très bas avec des charges qui sont restées très hautes »*, constate-t-il. Pour pouvoir survivre, le vice-président CGB Champagne Bourgogne, insiste sur le fait de *« devoir faire un bon rendement pour assurer une rentabilité de la culture »*, avoue-t-il. Pour l'instant les coopératives agricoles affichent un prix de 30 à 35 euros la tonne, alors que pour assurer une stabilité *« il faudrait des prix qui arrivent à environ 40 euros la tonne »*.

Le rôle du néonicotinoïde dans la culture betteravière

Après la crise de la jaunisse en 2020, où l'ITB et l'État ont mené des travaux afin de trouver des alternatives à l'utilisation des néonicotinoïdes, le constat reste le même. *« Après cinq ans d'études, nous n'avons pas de solutions suffisamment efficaces. On arrive à diminuer les populations de pucerons, mais on n'arrive pas à les éradiquer ou à vraiment limiter leurs nombres »*, relève-t-il. Passé de l'imidaclopride à l'acétamipride, avec une *« toxicité beaucoup plus faible »*, les betteraviers se retrouvent aujourd'hui sans solution. Malgré *« l'intervention de l'Anses, la plus haute autorité sanitaire européenne qui a émis que ce produit n'était pas dangereux ni pour la biodiversité ni pour l'humain, la culture betteravière se retrouve aujourd'hui sans solution alternative »*, cite Sébastien Roger. Pour remédier à ces problématiques, les betteraviers ont le droit, aujourd'hui, d'utiliser deux produits par dérogation, *« le Movento et le Teppeki »*. Sauf qu'à partir de l'année prochaine, la production sera plus complexe, *« le movento sera interdit à l'utilisation »*, confie Sébastien Roger. Résultat des courses, *« le teppeki est un produit très sélectif qui vise le puceron et qui n'attaque pas les auxiliaires de culture. La difficulté, c'est qu'il faut que la plante soit suffisamment développée pour permettre au produit d'être utile »*, développe-t-il. À terme, Sébastien Roger est pessimiste. *« Le risque c'est que notre filière disparaisse. On a une rentabilité limitée, et si les agriculteurs prennent une à deux années avec des mauvais rendements et que la culture n'est plus rentable, ils arrêteront »*, imagine-t-il. Si le nombre de betteraviers diminue, cela aura également un impact sur les usines de transformation, car *« ce sont des outils industriels qui ont besoin de passer des volumes importants pour écraser les charges fixes. Depuis une dizaine d'années, neuf usines ont fermé, quasiment une par an. Le rayon d'approvisionnement devra augmenter, les charges de transport augmenteront, elles aussi… c'est un ensemble, qui fera qu'à terme, la culture disparaîtra de la plaine »*, conclut-il. Le 2 septembre prochain, CGB Champagne Bourgogne réalisera une conférence annuelle à la foire de Chalons en présence de Laurent Duplomb et de Franck Ménonville concernant la loi *« Entraves »*.

Charlotte Sauvignac



// AGRICULTURE PÉRIURBAINE

21 Il travaille près des réacteurs

Le Côte-d'Orien Loïc Dumont exploite des terres en plein cœur de l'aéroport de Dijon-Bourgogne. Une spécificité déjà évoquée il y a un mois dans nos colonnes, que nous illustrons aujourd'hui par un reportage.

Vous vous en doutez, il y a plus simple pour aller labourer, traiter, récolter ou déchaumer. *« C'est vrai que les contraintes sont nombreuses ici, dans cet environnement aérien très réglementé, mais c'est ainsi. Ça fait environ 20 ans que j'applique les consignes de l'aéroport à la lettre, donc à force, on s'y fait ! Et ces terres, on y tient beaucoup, ce sont les meilleures de la ferme. Un projet de panneaux solaires est d'ailleurs à l'étude, nous nous y opposons sur de si bons champs »*, confie Loïc Dumont, exploitant à Ouges, près de la Maison de l'agriculture de Bretenière. Ses parcelles ont beau être à proximité de chez lui, il faut beaucoup de temps pour y accéder. Et sur place, il faut souvent patienter : *« j'ai les clés des portails, mais nous devons toujours prévenir en amont et obtenir des autorisations pour entrer et circuler. Les gyrophares et les phares de travail sont toujours allumés. Le port du gilet jaune est obligatoire, même à l'intérieur des tracteurs. Non, je ne l'ai pas sur la photo mais vous ne l'avez pas vu, hein ? À chaque intersection, nous devons appeler la tour de contrôle et attendre son feu vert. Parfois, nous traversons l'une des deux pistes. Bien sûr, il ne faut pas qu'un avion passe en même temps ! »*.



Loïc Dumont devant la tour de contrôle. Quatre autres agriculteurs du secteur ont des parcelles près du tarmac.

Pas de tournesols

L'agriculteur exploite une vingtaine d'hectares de grandes cultures sur le site : *« j'ai aussi 12 ha de jachères. Quatre autres producteurs sont à peu près dans le même cas que moi. Un aéroport, c'est grand : Dijon-Longvic, ce n'est pas Charles-de-Gaulle mais le site s'étend quand même sur près de 400 ha. Les trois quarts sont sur la commune d'Ouges, le restant l'est sur Neuilly-lès-Dijon et Longvic. Au vu de ces caractéristiques, le maire d'Ouges mène un combat quotidien pour que l'aéroport s'appelle désormais Dijon-Ouges et non plus Dijon-Longvic. Nous avons tous des parcelles de part et d'autre de l'aéroport et donc, à l'intérieur de celui-ci. La plus grande piste fait 2,4 km : nous n'allons pas la contourner à chaque fois que nous changeons de parcelle, alors nous la traversons… »*. Loïc Dumont liste d'autres contraintes : *« nous avons la consigne de ne pas rester tard les soirs, pour que nos lumières ne gênent pas les avions. Certaines cultures sont interdites, comme le tournesol qui pourrait attirer les corbeaux. Ces derniers pourraient effectivement poser de sérieux problèmes aux réacteurs… Tous les matins, il y a des tirs de pétards pour faire fuir les volatiles et même d'éventuels renards et chevreuils. Quand nous travaillons à l'intérieur, nous devons toujours être joignables par la tour de contrôle : plusieurs fois, on m'a demandé de me déplacer dans le champ dans lequel je travaillais pour ne pas être trop près de l'avion qui allait atterrir. Pour les récoltes, nous perdons beaucoup de temps : il faut être au moins trois, là où deux personnes peuvent suffire dans un contexte non aérien ! Lorsque des meetings sont programmés, on nous demande de semer de l'orge d'hiver qui est la première culture récoltée dans l'année : nos parcelles peuvent alors servir de parkings. Si nos prairies ne sont pas récoltées à temps lorsqu'il y a ce type d'évènement, les services de l'aéroport les broient eux-mêmes, toujours dans la même idée de stationner des voitures. Vous l'aurez compris, dans tous les cas, l'organisation est très spécifique ! »*.

Plus « light » qu'avant

Malgré les apparences, ces contraintes sont devenues beaucoup moins nombreuses : *« cela n'est pas comparable par rapport à une certaine période. Aujourd'hui, il n'y a plus que 10 à 20 décollages et atterrissages par jour, en moyenne sur l'année et le site n'est plus réellement militaire comme avant. C'était encore plus strict à l'époque : il y avait des rondes de gendarmes toutes les 10 minutes et mon laissez-passer était à présenter à chaque fois. Et vous ne seriez pas certainement pas venu avec moi, dans le tracteur, cela aurait été interdit ! »*. Friand d'anecdotes, nous en demandons encore à notre interlocuteur : *« nous avons déjà trouvé plusieurs fois des mines dans les champs. À chaque fois, nous appelons le service spécialisé… Des parachutes aussi, dans nos parcelles ou dans le canal, à côté. Nous avons aussi connu et vécu d'autres choses plus graves, toujours en lien avec des parachutes, ce ne sont pas de bons souvenirs… »*.

AG



Patienter et attendre le feu vert est obligatoire à chaque intersection.

// AMENDEMENT MINÉRAL

21 Chaux devant

Un salarié de l'entreprise Michel Meuriot de Chailly-sur-Armançon était en plein chaulage la semaine dernière : l'occasion de le rencontrer et de parler de son activité.

Du côté de Meilly-sur-Rouvres, il semblait y avoir du brouillard ce 19 août. Mais en fait non, un tracteur était en train de chauler un champ de Nicolas Noireaut ! Passant juste à côté, nous nous sommes arrêtés. Au volant de la machine, une tête non inconnue, celle de Loïc Smolorz, ancien salarié agricole dans une ferme à Thoisy-le-Désert. L'homme de 39 ans travaille désormais au sein de l'entreprise Michel Meuriot à Chailly-sur-Armançon, une société notamment dédiée aux travaux agricoles. L'épandage de chaux est l'une des spécialités de la maison et Loïc Smolorz, l'un des six salariés de cette boutique, est spécialement *« affrété »* pour cette activité : *« J'épands en moyenne 2 000 tonnes chaque année, Nous mettons entre 1 tonne et 1,5 t à l'hectare : je passe donc sur une surface totale d'environ 1 500 ha. Oui, cela m'occupe bien en ce moment, il faut beaucoup de temps dans certains secteurs, là où c'est très morcelé. Nous avons commencé plus tôt que d'ordinaire cette année avec les moissons précoces que nous avons eues »*. Certaines parcelles avaient déjà été chaulées au printemps : *« il s'agissait de prés et de prairies artificielles. J'ai repris l'activité vers la fin juillet dans des champs destinés au colza. En ce moment, j'interviens principalement là où de l'orge et du blé seront semés d'ici quelques semaines. Ces travaux devraient durer jusqu'à la mi-septembre, en fonction de la météo »*.



Loïc Smolorz épand 1 500 ha de chaux dans l'Auxois-Morvan et au nord de la Saône-et-Loire.



Un camion contenant 30 tonnes de chaux se déplace à chaque fois. Le tracteur doit pouvoir évoluer sur un minimum de 25 ha.

Ça vaut le coup

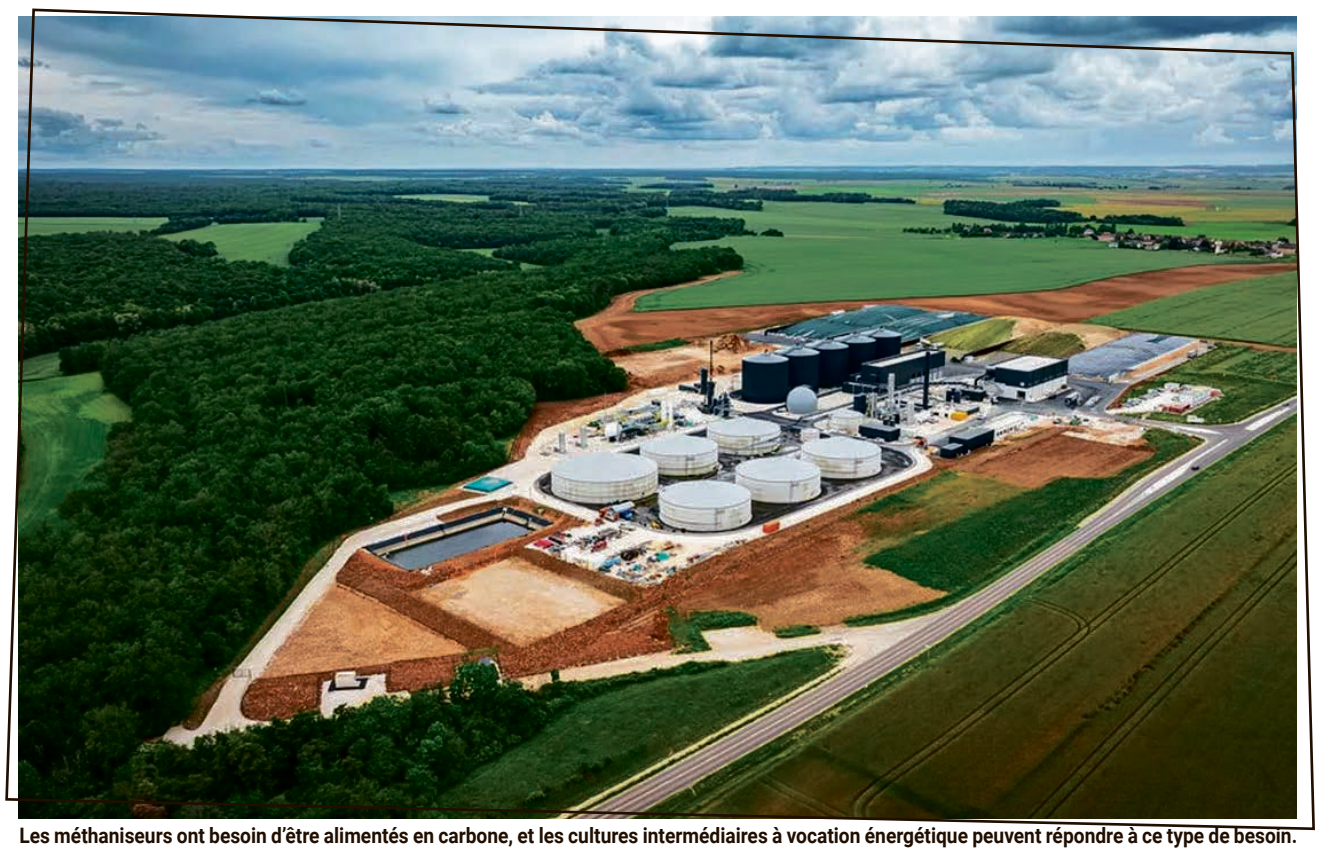
Comme toute intervention, chauler représente un investissement. Celui-ci peut *« vraiment valoir le coup »* comme l'assure Sébastien Renaud, technicien chez Dijon Céréales : *« Il faut compter généralement entre 80 et 100 euros l'hectare épandu. Cette dépense doit être raisonnée sur la rotation. Les sols granitiques, notamment dans le Morvan, sont particulièrement concernés. Il y a très peu d'ions carbonates dans ces terres : la chaux permet d'en ramener »*. Une analyse du sol est nécessaire pour agir : *« un échantillon est réalisé sur 20 à 30 cm de profondeur et est envoyé au laboratoire. Les résultats permettront de prendre une orientation. L'idéal est d'avoir un pH entre 6 et 6,5. À moins de 6, nous commençons à réfléchir. À 5,5, il faut intervenir ! Corriger le pH permettra de libérer les éléments fertilisants de la parcelle, ce qui sera bénéfique aux futures plantes »*. Les résultats de l'analyse de sol apportent bien d'autres informations, comme poursuit Sébastien Renaud : *« en plus du pH, nous recueillons de précieux des éléments sur le taux de matière organique, sur les taux de potasse, de phosphore… S'il manque du phosphore justement, une formule permettra de l'intégrer en même temps que la chaux. Un seul passage sera ainsi nécessaire »*.

AG

// CULTURES INTERMÉDIAIRES ESTIVALES

La pluie après les semis est déterminante

Les résultats cumulés de plus de 300 essais menés par Arvalis, Terres Inovia et leurs partenaires sur les cultures intermédiaires estivales, livrent une conclusion nette : la réussite d'un couvert dépend avant tout de la pluie qui tombe dans les jours qui suivent le semis.



Les méthaniseurs ont besoin d'être alimentés en carbone, et les cultures intermédiaires à vocation énergétique peuvent répondre à ce type de besoin.

Lorsque les précipitations suivent le semis des dérobées estivales, les différences entre techniques d'implantation se font minimes. En revanche, en conditions sèches, le choix du mode de semis et du calendrier prend toute son importance. *« Aucune recette miracle n'est ressortie clairement dans ce réseau d'essais, pas même le semis direct juste après moisson. Tous les semis réalisés quelques jours avant ou après la moisson s'en sortent bien. Les semis réalisés en août ont aussi donné, en moyenne, des biomasses très proches ou à peine inférieures »*, relate Jérôme Labreuche, ingénieur Arvalis, dans une synthèse de ces essais.

Trois stratégies, toutes testées dans ce réseau, s'en sortent honorablement lorsqu'elles sont bien adaptées aux conditions du moment : le semis à la volée juste avant la moisson, le semis direct immédiatement après la récolte et le semis sur déchaumage réalisé rapidement.

Le premier consiste à déposer les graines directement sur le sol avant la récolte, de sorte qu'elles soient recouvertes et protégées par le mulch de paille laissé par la moissonneuse. Cette couverture réduit l'évaporation et aide à préserver l'humidité, mais l'efficacité chute nettement si les pailles sont exportées.

Le semis direct, réalisé dans la foulée de la moisson, profite quant à lui d'un sol encore frais, ayant perdu le moins d'humidité possible, tout en limitant la perturbation du profil. Le semis sur déchaumage, enfin, permet d'installer les graines dans un véritable lit de semence. Cette mise en place soignée favorise le contact sol-graine, mais elle expose la surface travaillée à un dessèchement rapide, surtout si les repousses s'installent. Dans ce cas, la rapidité de la chaîne récolte-déchaumage-semis-rappui est décisive.

S'appuyer sur le bilan hydrique

L'analyse croisée des données climatiques et des mesures de biomasse montre que le succès tient largement au bilan hydrique : un sol bien pourvu en eau dans les quinze jours précédant le semis ou dans le mois qui suit favorise nettement la croissance du couvert. À l'inverse, un semis précoce effectué dans un sol sec, sous chaleur intense, compromet la levée. Mieux vaut alors attendre un épisode pluvieux, quitte à décaler la date d'implantation, comme le font déjà les agriculteurs du Sud dans leurs étés très secs. Si les semis d'août produisent souvent des biomasses proches de celles des implantations à la moisson, retarder au-delà du 15 ou 20 août réduit fortement le potentiel, surtout pour les légumineuses, qui ne disposent plus de suffisamment de temps et de températures pour se développer avant l'hiver. En définitive, la réussite repose sur une équation simple : choisir la technique la mieux adaptée à l'état du sol et à la gestion des pailles, savoir patienter si la météo l'exige, et profiter au maximum de chaque millimètre d'eau tombé au bon moment.

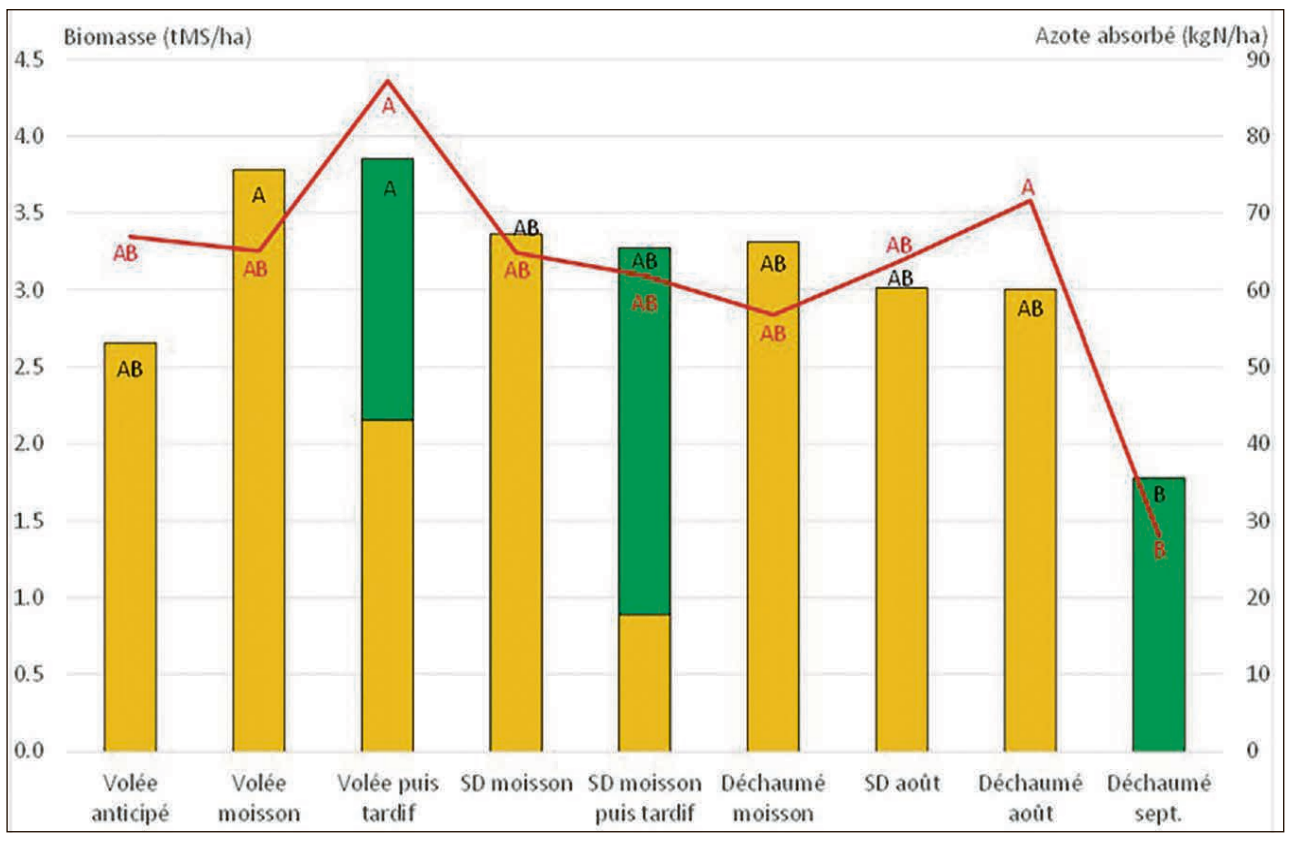
Avantage aux semis précoces

Les biomasses les moins élevées ont été observées pour les dates de semis les plus extrêmes : le semis à la volée anticipé est pénalisé par la faible levée des couverts et les semis tardifs le sont par des sommes de températures limitantes *(voir graphique)*.

En revanche, il n'y a pas d'écart significatif de biomasse entre les trois types de semis réalisés autour de la moisson. Les semis du mois d'août tendent à donner des biomasses légèrement inférieures à celles observées pour les semis faits à la moisson. Concernant l'azote absorbé par les couverts, il y a eu, en moyenne, assez peu d'écarts entre les modalités testées, hormis pour le semis tardif qui est en retrait.

Les doubles couverts n'ont pas produit plus de biomasse que les simples couverts semés relativement tôt. Le premier couvert a souvent été détruit prématurément avant son pic de production de biomasse et le second est pénalisé par le semis tardif et le manque de températures disponibles. Le coût engendré par cette technique ne semble pas bien rentabilisé ici.

Alexandre Coronel



Biomasse des couverts (bâtons et échelle de gauche) et quantité d'azote absorbé jusqu'à leur destruction (courbe rouge et échelle de droite) - Moyennes ajustées pour 26 essais Arvalis et Terres Inovia.



// TOURNESOL

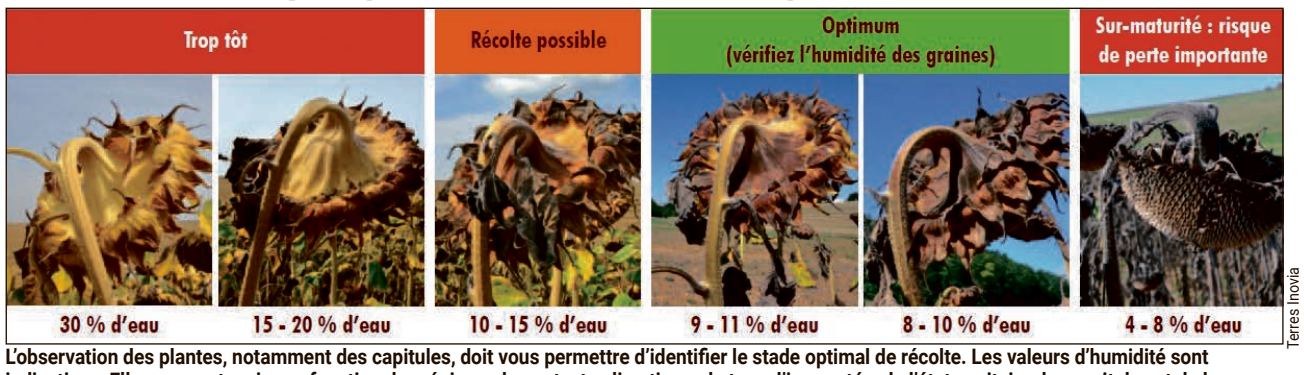
Récolter au bon moment pour optimiser la marge économique

La récolte du tournesol ne devrait plus tarder sur le Nord-Est de la France Une précocité qui s'explique par des semis réalisés début avril, associés à des températures élevées. Voici quelques recommandations pour récolter au bon stade.



L. Jung/Terres Inovia

La récolte du tournesol devrait intervenir très prochainement.



Terres Inovia

L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Dans les régions du Nord et de l'Est, les récoltes de tournesol s'annoncent particulièrement précoces pour la campagne 2025. Cette avance s'explique par des semis réalisés dès le début du mois d'avril, associés à des températures supérieures aux normales saisonnières. Dans ce contexte, quelques recommandations pour récolter au bon stade s'imposent.

Comment reconnaître le bon stade de récolte ?

Récolter au stade optimal demande une observation attentive du champ. Ce moment clé intervient lorsque la majorité de la parcelle présente les signes suivants :

- Le dos des capitules vire du jaune au brun,
- Toutes les feuilles sont sénescentes,
- La tige se dessèche et passe du vert au beige clair,
- Les graines affichent un taux d'humidité compris entre 9 et 11 %.

Surveiller le taux d'humidité

Récolter à l'humidité optimale permet de maximiser la marge économique. Une récolte en surmaturité, avec un taux d'humidité des graines réduit à 5 %, peut entraîner une baisse de marge de 55 €/ha — en l'absence de pertes de graines et sans remise aux normes d'humidité —, jusqu'à 140 €/ha en cas de perte de 2 q/ha, toujours sans correction d'humidité. Ces pertes sont à comparer à une récolte effectuée au stade optimal, soit à 9 % d'humidité.

Une récolte avec une teneur en eau élevée des graines entraîne une baisse de marge encore plus marquée. Par rapport à une récolte au stade optimal (9 % d'humidité), la marge diminue de 105 €/ha à 13 % d'humidité, de 192 €/ha à 15 % (avec 1 q/ha de pertes aux normes), et jusqu'à 312 €/ha à 18 % (avec 2 q/ha de pertes aux normes), soit le seuil maximal d'humidité permettant encore une récolte à la moissonneuse-batteuse.

Dans ces simulations économiques, le taux d'impuretés est supposé constant à 2 %, quel que soit le taux d'humidité à la récolte. Cette hypothèse tend à minimiser l'impact économique des récoltes réalisées en dehors du stade optimal.

Benjamin Delhaye, Terres Inovia

Recommandations pour régler la moissonneuse-batteuse

Vitesse de rotation du batteur	Pour un batteur de 600 mm de diamètre, la vitesse de rotation doit être comprise entre 300 et 600 tours/minute. Si les conditions sont humides, il faut augmenter la vitesse de rotation à 600 tours/minute. En cas de conditions sèches, il faut diminuer la vitesse pour éviter la casse des graines.
Ecartement du batteur et du contre-batteur	L'écartement doit correspondre à l'épaisseur moyenne des capitules, soit entre 25 et 35 mm. L'ouverture doit être égale et homogène sur l'avant et l'arrière du batteur/contre-batteur.
Vitesse des vents	Les vents doivent être orientés vers l'avant du caisson, là où la végétation est la plus lourde. En tournesol, le régime pour les vents doit être compris entre 900 et 1100 tours/minute.
Ouverture des grilles supérieures et inférieures	L'ouverture de la grille supérieure ne doit pas être trop importante pour éviter de récupérer trop d'impuretés. La grille inférieure est souvent un peu plus fermée pour affiner le triage.
Vitesse d'avancement	Plus la vitesse d'avancement de la moissonneuse-batteuse est élevée, plus le flux de matière à gérer est important. Cela peut réduire l'efficacité du battage et du triage. Il faut donc adapter la vitesse aux conditions de récolte et aux capacités de la machine et de la barre de coupe à effectuer un travail satisfaisant.

Un bon réglage de la moissonneuse-batteuse est essentiel pour réduire les pertes et garantir la qualité des graines.

// AGROÉCOLOGIE

Quatre nouvelles variétés de triticales inscrites

L'Inrae et sa filiale Agri Obtention ont inscrit quatre nouvelles variétés de triticales en 2025. Une évolution notable de l'offre pour une culture aux qualités agroécologiques reconnues.

Né il y a 150 ans d'une vision d'hybridation entre le blé et le seigle, le triticale a su réconcilier productivité et robustesse, répondant ainsi aux défis agricoles actuels. Elle est aujourd'hui la troisième céréale à paille la plus cultivée en France, avec plus de 300 000 hectares. Le triticale excelle en tant que céréale agroécologique, grâce à sa résilience vis-à-vis des besoins en azote, sa robustesse contre les maladies foliaires, sa production élevée de biomasse pour une restitution optimale au sol, et sa paille de qualité prisée par les éleveurs. Capable de s'adapter à des sols difficiles tout en offrant des rendements comparables au blé tendre, il s'impose comme un choix judicieux pour une agriculture durable. Lors d'une conférence au Sommet de l'Élevage 2025, Chloé Malaval-Juery d'Arvalis a souligné *« qu'il est plus productif en grain que le blé et l'orge »*, avec un rendement supérieur de 3,5 q/ha comparé au blé et de 10 q/ha comparé à l'orge. Sa résilience dans des conditions sèches, hydromorphes, ou en deuxième paille a également été mise en avant. Avec des niveaux plus élevés de lysine et de thréonine, il constitue une option nutritive supérieure pour l'alimentation animale, grâce à sa forte activité phytasique qui offre une meilleure disponibilité du phosphore.



Christophe Gallemand

Le triticale est une culture adaptable à des conditions très diverses.

Une plante résistante

L'un des grands bénéfices est sa productivité en paille, surpassant le blé de 30 % et l'orge de 32 % selon des essais d'Arvalis en 2003 et 2004. Le triticale est parfaitement adapté aux plaines et aux altitudes, capable de résister à des températures de -25 °C. Sa capacité d'allogamie (pollinisation croisée) offre une compensation partielle en cas de déficits de fécondation. C'est dans ce contexte que quatre nouvelles variétés de triticales ont été inscrites en 2025 par l'Inrae et sa filiale, Agri Obtention, leader du marché semencier bio. Ces nouvelles variétés couronnent 43 ans de recherches, depuis l'inscription de la variété Clercal, en 1982. Ces nouvelles variétés sont :

– **Requin :** La variété la plus adaptée pour 80 % des usages : Triple utilisation, alliant productivité en rendement grain et précocité pour une utilisation dans des mélanges en récolte immature, et également adaptée pour l'agriculture biologique. Requin est le nouveau témoin productif par excellence en Triticale. Variété demi-alternative, à cycle précoce et dotée d'une finition rapide, elle est très productive en traités comme en non traités. Meilleure inscription 2025 au Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS) , avec une bonne tolérance à la verse.

– **Rugiro :** Des quintaux pour les semis tôt avec un profil maladie permettant de diminuer les phyto. Variété demi-alternative, demi-précoce à épiaison, elle présente une excellente tolérance aux maladies (Meilleure cotation des inscriptions de l'année en NT et bonus Écart T/NT). PS exceptionnel avec une note de 8 (Bonus au CTPS), faible viscosité.

– **Reptil :** Elle possède un très bon profil maladie, est adaptée aux semis intermédiaires et répond aux besoins des éleveurs.

– **Rapace :** Cette variété magnifie tant le rendement de la paille que du grain, promue par sa flexibilité et son potentiel de rendement.

Berty Robert, avec communiqué

// VITIFORESTERIE

Un moyen de penser globalement ses vignes

À Molesme, dans le nord de la Côte-d'Or, Mathieu Dangin s'est lancé, il y a près de cinq ans, dans une démarche de vitiforesterie. Il en tire aujourd'hui de premiers enseignements.

« Au début, le bio, on pensait que c'était juste cuivre, soufre et rien d'autre, et on s'est rendu compte que c'était beaucoup plus complexe. Cela nécessite d'aborder la vigne dans son ensemble, de manière globale, avec la vie du sol notamment, et de nombreuses autres interactions. En menant des recherches, on a entendu parler de la vitiforesterie et on a senti que cela pouvait présenter des avantages. » C'est ainsi que Mathieu Dangin, viticulteur à Molesme, dans le nord de la Côte-d'Or (Domaine Bruno Dangin), sur 6 ha cultivés entièrement en bio, auxquels s'ajoute une petite parcelle située en Champagne toute proche, explique son choix de faire évoluer son travail en y incluant de la vitiforesterie. Ce choix est lié, en grande partie, au passage en bio du domaine. L'orientation vitiforestière, elle, date de 2021. La première préoccupation qui a conduit Mathieu Dangin à s'intéresser à la vitiforesterie, c'est la question climatique. Face à de nombreux « coups de chaud » comme on en a connu cette année, mais aussi les années précédentes, il devenait urgent, à ses yeux, d'imaginer des solutions permettant d'en atténuer les effets. *« En fait, par ce biais,* poursuit le viticulteur, *on revient aux origines de la vigne qui est une plante qui pousse au bord des clairières, le long des arbres et qui utilise ces derniers comme tuteurs. »*

Se laisser la possibilité d'observer

L'intérêt de la démarche voulue par Mathieu Dangin sur ses vignes est qu'elle n'est ni dogmatique, ni schématique : le viticulteur se laisse la possibilité d'observer, sur le temps long, les aspects positifs mais aussi négatifs qui peuvent accompagner le développement de la vitiforesterie. *« Pour l'instant, nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour pouvoir affirmer qu'il y aura plus d'avantages que d'inconvénients. »* Ces inconvénients, ils pourraient, par exemple, se traduire par une concurrence excessive entre les arbres plantés et la vigne, en matière de besoins en eau. Depuis 2021, toutefois, Mathieu Dangin n'a observé aucun problème de ce type autour des 500 arbres qu'il a planté. Un aspect climatique positif attendu par ces plantations, c'est l'effet « ventilateur » qui peut accentuer le vent et donc rafraîchir les vignes, mais, si le vent est très chaud, cela peut, au contraire les dessécher : *« rien n'est jamais tout bon ou tout mauvais,* constate Mathieu Dangin, *chacune de nos actions a des effets multiples qu'il faut prendre le temps d'observer avant d'en tirer des conclusions. »* Les arbres plantés sont des pommiers et des poiriers à cidre, qui produisent des fruits plutôt acides : *« l'objectif, à moyen terme, c'est d'avoir une parcelle sur laquelle on va pouvoir faire un crémant de Bourgogne et un poiré ou un cidre, à partir d'un même terroir. »*



Mathieu Dangin a fait le choix d'implanter des arbres dans ses vignes en 2021. Depuis, il observe les impacts, positifs ou négatifs, de cette orientation.

Repères pour auxiliaires naturels

Autre intérêt de ces plantations d'arbres : les chauves-souris ! Plusieurs petites cabanes aptes à servir d'abri à ces petits prédateurs d'insectes ont été installées sur certaines des parcelles du domaine. Chaque nuit, elles consomment des milliers d'insectes, dont, notamment, un petit papillon qui a la mauvaise habitude d'aller pondre dans les grappes de raisin. La présence d'arbre aide ces auxiliaires naturels que sont les chauves-souris à se repérer sur leur « terrain de chasse ». Là encore plus qu'une simple plantation d'arbre, le viticulteur est en quête d'un équilibre global. Sur ses 6 ha, Mathieu Dangin a aussi diversifié son approche de la vitiforesterie : sur certaines parcelles, les arbres sont plantés dans la vigne. Ailleurs, le rang d'arbres prend place entre deux parcelles de vigne. Sur une troisième parcelle où des essais en vigne large, avec des cépages résistants, sont menés, les arbres sont placés en bout de rang. Là encore, le but est de déterminer les implantations les plus pertinentes et profitables à mettre en place. Mathieu Dangin n'en est encore qu'au début de l'observation des effets de la vitiforesterie sur ses vignes. Les années qui viennent apporteront des informations sur la nécessité de tailler les arbres, de quelles façons, sur la préservation des aspects pratiques du travail de la vigne (passage des engins…) et plus globalement, sur la meilleure façon de « pratiquer l'arbre » dans la vigne. *« En plus, ce qui nous plaît dans le fait de planter des arbres,* conclut le viticulteur, *c'est que cela nous amène à nous projeter sur dix, vingt ou trente ans… »*

Berty Robert



L'arbre apporte de l'ombre, peut rafraîchir l'air, mais il peut aussi entraîner une concurrence avec la vigne.

Un domaine très exportateur

Le domaine Bruno Dangin produit en grande majorité du crémant de Bourgogne mais aussi quelques vins tranquilles. En crémant, la production annuelle tourne autour de 50 000 bouteilles, vendues à près de 90 % à l'export, notamment aux États-Unis, mais aussi vers l'Italie.

// VENDANGES

En Côte-d'Or, le cumul du salaire avec le RSA maintenu

Cumuler vendanges et RSA, c'est possible ! Le Département de la Côte-d'Or autorise, pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), le maintien de leur allocation lorsqu'ils vendangent.

Le Département de la Côte-d'Or qui finance le Revenu de solidarité active (RSA) et accompagne les bénéficiaires, renouvelle en 2025 son soutien à la viticulture en permettant de cumuler les revenus issus des vendanges avec le RSA : les salaires issus des vendanges devront être déclarés à la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou à la Mutualité sociale agricole (MSA) lors des déclarations trimestrielles de ressources, et n'auront aucune incidence sur le montant du RSA. La Côte-d'Or compte 10 644 bénéficiaires du RSA. Ce dispositif vise deux objectifs :

- favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA en Côte-d'Or ;
- faciliter le recrutement d'employés saisonniers pour les professionnels du secteur viticole qui connaissent des difficultés à recruter pour la saison des vendanges en Côte-d'Or qui s'est ouverte dès le 20 août cette année ! Pour bénéficier de ce dispositif : Conseil départemental de la Côte-d'Or – plateforme RSA : 03 80 63 32 10 (tous les jours de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 h 30). Plus d'infos sur le RSA : https://www.cotedor.fr/aide/revenu-de-solidarite-active-rsa et retrouvez les offres des vendanges 2025 sur le territoire via Vita Bourgogne https://www.vitabourgogne.com ou sur https://www.lagriculture-recrute.org/

Par ailleurs, le Département, France Travail et le Domaine Bouillot ont conjointement mis en place un bus pour accompagner les vendangeurs jusqu'à Nuits-Saint-Georges. 50 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une facilité de transport et effectueront 15 jours de vendanges.

D'après communiqué



Cumuler le RSA et un salaire obtenu lors des vendanges est le bon moyen, pour le Conseil départemental de Côte-d'Or, d'améliorer les recrutements saisonniers sur cette période.

// À LIRE

Le grand défi de l'eau, plaidoyer d'un hydrologue pour l'espoir et l'action

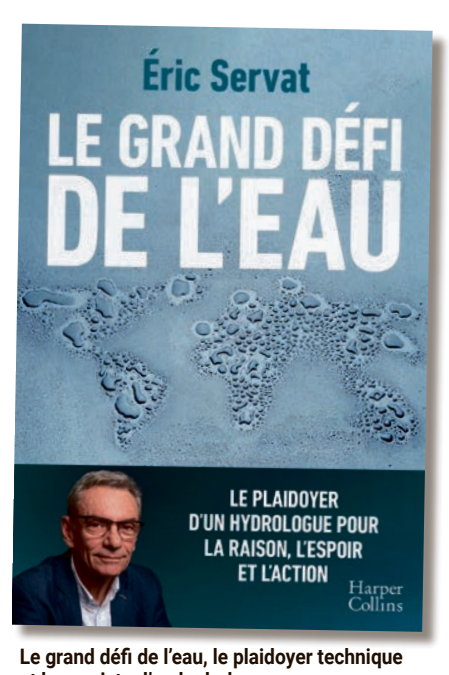
Hydrologue de formation, Éric Servat a consacré sa carrière à comprendre et à transmettre les enjeux liés à l'eau. Depuis son enfance, marquée par un contraste frappant entre bocage vendéen et sécheresse sahélienne, jusqu'à la direction d'un centre international de recherche sur l'eau à Montpellier, il a bâti un parcours mêlant rigueur scientifique et coopération internationale, armé de la volonté de relever un grand défi : celui de remettre l'eau au cœur de nos sociétés. Son ouvrage, Le Grand défi de l'eau, est un plaidoyer technique et humaniste, adressé au grand public.



« Ma madeleine de Proust, c'est l'odeur de la pluie tombant sur les terres sahéliennes asséchées depuis des mois », décrit l'auteur. Né à Cholet (Maine-et-Loire), Éric Servat grandit au sein d'une région de bocage, nourrie par de nombreuses pluies atlantiques. Il passera ensuite une partie de son enfance dans les pays du Sahel, période qui marquera ses yeux d'enfant par l'évidence vitale que représente l'eau. *« J'étais petit garçon, je ne pouvais pas encore mettre des mots sur ce que je ressentais. Mais j'ai compris quelque chose lorsque j'ai vu la joie que procure la pluie qui revient »*.

Astrid Di Crollalanza

« Ma madeleine de Proust, c'est l'odeur de la pluie tombant sur les terres sahéliennes asséchées depuis des mois », raconte Éric Servat.



Le grand défi de l'eau, le plaidoyer technique et humaniste d'un hydrologue.
Éditions HarperCollins, sortie le 3 septembre.
Prix : 18,90 €

Un parcours scientifique engagé

« Docile aux traditions familiales, je me suis lancé dans des études de médecine », explique l'hydrologue. Après une année d'études validée sans mal, Éric Servat décide de suivre la voie de sa passion pour l'eau. Après deux doctorats, puis un engagement à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) pendant onze années en affectation à Abidjan (Côte d'Ivoire), de nombreux engagements au sein d'associations internationales, l'hydrologue bâtit un centre de recherche sur l'eau à Montpellier, labellisé par l'Unesco, l'un des trois principaux centres de recherches à l'international. *« Nous fédérons 18 laboratoires de recherche. Derrière ces laboratoires, il y a 13 universités, écoles d'ingénieurs, organismes nationaux de recherche comme l'IRD, le CNRS, l'Inrae, etc. Et cela représente aujourd'hui environ 500 scientifiques. Nous avons dans nos laboratoires entre 180 et 200 doctorants selon les années. Donc, cela représente une grosse structure avec un vrai potentiel »*, explique-t-il. Un parcours qui légitimise un besoin de rappeler au grand public que *« chaque jour, ce sont des milliers de scientifiques qui œuvrent dans le monde entier pour trouver des solutions au manque d'eau, des moyens d'adaptation, des solutions pour se débarrasser des polluants que nous sommes aujourd'hui capables d'identifier »*. L'auteur se désole ainsi des discours catastrophistes et alarmistes qui occultent, selon lui, l'espoir inhérent aux enjeux liés à l'eau. *« La lucidité sur la situation n'est pas synonyme de renoncement, il faut rappeler qu'il existe des solutions. Les temps sont durs, mais nous avons une capacité d'action. Mettons-la en œuvre »*, insiste-t-il.

Remettre l'eau au centre du débat

Pour Éric Servat, le défi pourra être relevé si nous reconsidérons la place de l'eau au cœur de nos sociétés. *« Il est fondamental que nous puissions changer notre regard sur l'eau. Elle nous est indispensable, à titre personnel, domestique, et pourtant, nous ne lui accordons pas l'importance qu'elle mérite »*. Il en veut pour preuve son prix dérisoire : *« 4,34 euros le mètre cube »*, pour un service qui comprend captage, potabilisation, distribution et traitement. *« Mais elle est aussi indispensable à toutes les activités industrielles, à l'agriculture, on ne produit rien sans eau. Elle est partout, mais personne ne la voit plus. On a souvent canalisé, parfois recouvert tous les cours d'eau en milieu urbain, on la faisait sortir le plus vite possible. Il faut redonner sa place à l'eau dans notre quotidien, dans notre visuel, dans notre organisation. C'est essentiel »*, assure l'auteur. *« Je garde d'ailleurs beaucoup d'estime et d'admiration pour les agriculteurs, qui nous nourrissent, dans des conditions qui sont souvent extrêmement difficiles. Cela demande un engagement tout à fait incroyable. D'autre part, je suis désolé et révolté de voir la manière dont, trop souvent, on parle d'eux »*.



Réussir SA

L'auteur déplore que plus personne n'ose aujourd'hui prononcer le terme de stockage de l'eau. Sans promouvoir de grands barrages systématiques, il défend des solutions adaptées comme les retenues collinaires.

Des tabous à lever

Éric Servat détaille les leviers techniques à mobiliser : il plaide pour la réutilisation des eaux usées traitées, où la France accuse un retard vis-à-vis de ses voisins méditerranéens. Il souligne également l'importance des *« solutions fondées sur la nature »*, comme les zones d'expansion de crues permettant de réalimenter les nappes. L'auteur assume également la réouverture du débat sur le stockage : *« Aujourd'hui, plus personne n'ose prononcer le terme de stockage de l'eau »*, regrette-t-il. Pourtant, *« nous stockons de l'ordre de 5 % du flux annuel qui circule dans tous nos cours d'eau. Nous avons une marge de progression et les possibilités d'établir des stockages sans danger pour les nappes selon les territoires choisis »*. Sans promouvoir de grands barrages systématiques, il défend des solutions adaptées comme les retenues collinaires. Même logique pour le dessalement : *« À un moment donné, il faudra bien le faire »*, souligne-t-il, rappelant l'exemple de Barcelone ou du Maroc. Cet appel vaut particulièrement pour l'agriculture, qu'il admire : *« Je suis désolé, révolté de voir la manière dont, trop souvent, dans ce pays, on parle des agriculteurs »*, confie-t-il, rappelant leur rôle crucial et leur exposition directe aux aléas de l'eau. À ses yeux, montrer les solutions possibles, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou culturelles, est une manière de redonner confiance à ceux qui sont en première ligne des inquiétudes relatives au manque d'eau en France. Avec ce livre, Éric Servat souhaite transmettre bien plus qu'une expertise scientifique : une conviction intime que l'eau, ressource universelle, peut redevenir un moteur d'ingéniosité, de coopération et surtout d'espoir. *« Si l'on explique qu'au bout, il y a des solutions »*, conclut-il, *« alors nous pourrons espérer un changement de comportement vis-à-vis de ce bien »*.

Charlotte Bayon

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

NIÈVRE

// Quels outils pour le travail du sol en agriculture Bio ? (Nouveau)

• Mardi 2 septembre

Cette formation vise à éclairer les choix d'outils appropriés pour le travail du sol en Agriculture Biologique, dans le but de réussir les cultures. Lieu à définir.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Éleveur infirmier de son élevage bovin (Nouveau)

• Jeudi 11 septembre

En tant qu'éleveur, vous êtes le premier infirmier de votre troupeau. Cette journée vous aidera à gagner en autonomie pour gérer les pathologies de base. Lieu à définir.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Un atelier lombricole pour gagner en autonomie (Nouveau)

• Les 10,11 et 12 septembre

Renforcez votre autonomie en valorisant vos effluents par la mise en place d'un atelier lombricole sur votre exploitation. Lieu : CFPPA du Morvan (Château-Chinon).

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Les aides PAC : les comprendre pour les optimiser

• Vendredi 12 septembre

Vous connaîtrez toutes les aides qui en découlent et identifierez celles auxquelles vous pourrez prétendre, en cohérence avec votre système d'exploitation. Lieu : Nevers.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

L'AGENDA PRO'

CÔTE-D'OR

// Recruter en agriculture

• Jeudi 25 septembre

Le pôle régional d'innovation en agroécologie Agronov vous propose de participer à un webinaire de l'Apecita sur le thème du recrutement en agriculture. Il se tiendra de 13 h 30 à 14 h 30.

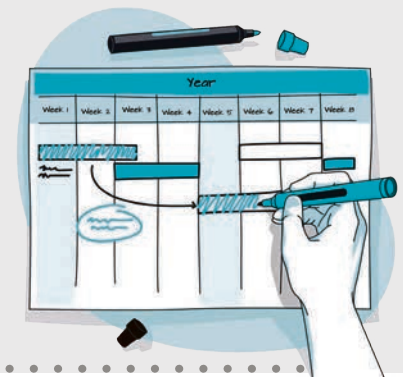
Inscription : https://lnkd.in/exhZuvHw

NIÈVRE

// Vente à main levée à Moulins-Engilbert

• 18 octobre

Moulins-Engilbert sera le terrain, le 18 octobre, de la 2e édition de la vente aux enchères à main levée (Champ de foires).



ÉQUIPEMENTS

// GROUPE MÉTHIVIER

89 Une soirée pour découvrir les semoirs Horsch

Le 7 août dernier en soirée, le concessionnaire New Holland a organisé une présentation de la gamme Horsch. L'accent était notamment mis sur les semoirs, le constructeur allemand représenté par Fabien Dourbecker proposant des modèles pour toutes les techniques de semis.

C'est sur les terres de Juliette Dupire à Passy (89) que Michaël Badault, responsable commercial de la zone est et les équipes de la concession, ont organisé une soirée de présentation et démonstration de la gamme Horsch. Grâce aux clients qui ont accepté de prêter leurs machines, une dizaine de matériels ont pu évoluer sous les yeux de plus de 80 visiteurs. Côté déchaumeurs, un Joker 6 RT, un Terrano 4 FX, bien connus du marché, étaient complétés par un Finer 6 SL, adapté au scalpage. La pulvérisation était aussi représentée avec un appareil trainé Leeb 5 LT et un automoteur Leeb PT. Mais c'est du côté des semoirs que l'accent était mis. « La gamme Horsch propose des modèles pour tous les types de semis. » justifie Michaël Badault « Nous avons souhaité rappeler que nous proposons des modèles pour toutes les techniques de semis : direct, simplifié ou monograines. » En semis simplifié ou sur labour, le semoir à dents Sprinter 6 SL porté évoluait avec une trémie frontale, proposant ainsi une grande autonomie. Son équivalent à disques, le Pronto 6 KR, était également présenté. Enfin, l'Avatar, semoir pour semis direct, était présenté en version 12 m. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale entre agriculteurs et équipes Méthivier des agences de Saint-Clément et Brienon.



Une dizaine d'ensembles Horsch présentés à Passy.

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels obligatoires au 1er juillet 2025
Un nouvel avenant à la convention collective nationale production agricole et Cuma du 15 septembre 2020, signé le 12 mars 2024 par les partenaires sociaux (FNSEA, FNCuma, coté employeur et CFDT, CFTC et FO, côté salarié), prévoit une revalorisation des salaires minima applicables dans le secteur. L'application obligatoire de cette nouvelle grille était conditionnée à la publication de l'arrêté d'extension au journal officiel, intervenue le 11 juin 2025. Elle devient donc impérative pour toutes les exploitations agricoles et les Cuma à compter du 1er juillet 2025. Certaines entreprises avaient pu décider de l'appliquer volontairement avant cette date.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,88
12 - 16	2	11,97
17 - 24	3	12,14
25 - 35	4	12,40
36 - 51	5	12,93
52 - 73	6	13,54
74 - 104	7	14,33
105 - 143	8	15,32
144 - 196	9	16,58
197 - 270	10	18,36
271 - 399	11	20,90
400	12	23,88

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages quasi stable

L'indice national des fermages s'établit à 123,06, pour 2025, soit une très légère hausse de 0,42 % par rapport à l'an passé. Cette quasi-stabilité marque une rupture après plusieurs années de hausse : l'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022.
L'indice tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare en 2025 - qui a baissé à 121,13 - et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 2024, qui a progressé, à 125,95. Le marché du foncier agricole a connu une année 2024 « très contrastée », avait indiqué le 22 mai la FNSafer, montrant une poursuite des tendances de prix. En hausse *« mesurée »*, les terres et prés libres s'affichent à 6 400 €/ha, soit +3,2 %, la troisième augmentation de suite. De leur côté, les vignes AOP décrochent à 176 400 €/ha (-1,1 %), avec des différences marquées selon les vignobles. Depuis 1997, *« le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante »*, rappelait la Safer dans son rapport annuel en 2024.

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 123,06 (indice 2025)}}{\text{122,55 (indice 2024)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%
2025	**123,06**	**+0,42%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

26/08/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 366 - Vente : 95 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	200-250	7,02	7,02	7,02	
		300-350	6,07	6,40	6,25	- 0,26
		350-400	6,02	6,45	6,29	
		450-500	6,08	6,09	6,08	+ 0,10
	R	< 200 kg	5,21	6,63	5,73	
		350-400	5,59	5,98	5,79	
F	U	250-300	5,21	5,53	5,47	
		300-350	5,33	5,49	5,42	+ 0,19
		350-400	5,19	5,19	5,19	+ 0,02

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 201 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	300-350	5,66	6,07	5,80	
		350-400	5,41	5,69	5,57	
		400-450	5,95	6,01	5,97	+ 0,21
		600 et +	4,00	4,42	4,13	
	R	300-350	5,42	5,58	5,52	
		350-400	5,57	5,67	5,60	
F	U	350-400	4,95	5,33	5,21	+ 0,32
		400-450	4,92	5,01	4,97	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 315 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	3,92	3,92	3,92	+ 0,30
	R	+ 500 kg	3,37	3,53	3,45	+ 0,02
F	E	24 à 36 mois	4,51	4,78	4,58	
	U	24 à 36 mois	3,98	4,48	4,21	+ 0,11
		- 5 ans	3,87	4,56	4,14	+ 0,14
		5 à 10 ans	3,81	4,47	4,01	+ 0,10
		+ 10 ans	3,68	3,99	3,76	+ 0,06
	R	- 5 ans	3,54	3,88	3,72	- 0,02
		5 à 10 ans	3,52	3,85	3,72	+ 0,01
		+ 10 ans	3,49	3,67	3,58	+ 0,01
	O	+ 10 ans	3,10	3,46	3,33	- 0,03

OBSERVATIONS

Effectif global : 882 - Taux de vente : 97 %.

Broutards / laitonnes / taurillons / génisses : L'offre reste très en dessous des besoins exprimés par les nombreux acheteurs présents. De ce fait, l'animation commerciale reste très soutenue avec des cours qui demeurent fermes à haussiers.

Vaches / Génisses de 30 mois : Des jolis apports cette semaine tant sur le volume que sur la qualité. La demande est toujours aussi forte avec des acheteurs présents en nombre, les cours sont donc reconduits voir à haussiers.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

25/08/2025

Effectif : 101

Génisses 16 - 24 mois :	(370 - 435 kg)	1820 - 1890	4,32 - 4,95
Génisses 24 - 36 mois :	(455 - 600 kg)	1730 - 2350	3,72 - 3,92
Vaches légères :		1810 - 2210	
Vaches entre deux :		2290 - 2550	
Vaches lourdes :		2580 - 3270	

Vente rapide et globale en génisses et vaches à des tarifs fermes.

Bovins gras : 16

Génisses de viande :	7,32	à 7,48	€ kg de viande.
Vaches de viande :	6,88	à 7,36	€ kg de viande.

Marché très actif accompagné d'une hausse significative des tarifs.



MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

18/08/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 363 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,95	4,05	3,97	+ 0,49
		de 38 à 44 kg	3,70	4,40	4,05	+ 0,39
		de 44 à 50 kg	3,30	3,87	3,70	+ 0,34
		+ de 50 kg	3,04	3,45	3,23	+ 0,18
	R	de 32 à 38 kg	3,53	3,86	3,77	
		de 38 à 44 kg	3,32	3,79	3,55	+ 0,27

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 196 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,86	1,90	1,88	- 1,49
F	U	+ de 60 kg	2,22	2,51	2,39	- 0,12
	R	- de 60 kg	1,67	2,18	1,80	+ 0,10
		+ de 60 kg	1,80	2,22	2,09	+ 0,13
	O	- de 60 kg	0,61	1,61	1,36	- 0,16
		+ de 60 kg	1,24	1,81	1,62	

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 19 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	R	25 à 35 kg	119	145	135	+ 26,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 597 - Taux de vente : 100 %

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

25/08/2025

Effectif : 196

Agneaux :	161 - 180	(3,50 - 3,91)
Brebis :	128 - 213	(1,97 - 2,45)

Apports plus importants et de meilleure qualité permettant un placement plus rapide et global en agneaux. Cours en hausse en brebis.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

20/08/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 444 - Vente : 95 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,55	4,27	3,86	
		de 38 à 44 kg	3,48	4,25	3,88	

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 205 - Vente : 92 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1,79	2,86	2,38	- 0,17

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 28 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		28	95	60	- 16,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 686 - Taux de vente : 95 %

Agneaux : Les cours se maintiennent au niveau des semaine passées. Un léger mieux dans les agneaux bien triés de bonne qualité.

Brebis : Cours reconduits.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

20/08/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 133 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
Charolais M	U	250-300	6,08	6,84	6,28	
		350-400	5,88		6,08	+ 0,34
		400-450	6,21	6,21	6,21	
Charolais F	U	300-350	5,16	5,31	5,24	+0,16
Limousins M	U	350-400	5,99	6,61	6,28	
		400-450	6,17	6,17	6,17	

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 37 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- 5 ans	3,56	4,09	3,84	=
		5 à 10 ans	3,49	4,11	3,81	+ 0,15
		+ 10 ans	3,51	3,64	3,58	+ 0,14

OBSERVATIONS

Effectif global : 170 - Taux de vente : 98 %

Broutards : Après une semaine de trêve estivale les cours sont nettement revues à la hausse. L'ouverture des zones fermées en Italie dopent les cours et la demande semblent beaucoup plu fortes.

Laitonnes : Cours reconduits à haussiers.

Vaches : Très peu d'apports cette semaine. Les cours sont revues à la hausse et la viande tend à augmentée. Vente totale.

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

25 Août 2025

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : bonne demande avec un manque d'animaux, fermeté dans les cours : restez informés de l'évolution des cotations !

Bovins maigres : La demande est très dynamique et les cours sont orientés à la hausse.

POLITIQUES

L'Europe et les USA sont parvenus à un accord concernant le commerce international. Ainsi, « L'UE a l'intention […] de fournir un accès préférentiel au marché pour un large éventail […] de produits agricoles américains, y compris […] les produits laitiers […], l'huile de soja et la viande de porc et de bison. » Ils s'engagent aussi à « s'attaquer aux obstacles non tarifaires affectant le commerce des produits alimentaires et agricoles ». L'agriculture est donc encore une variable d'ajustement, et ce seront les producteurs et consommateurs qui seront les premiers impactés !

SANITAIRE

Les FCO 3 et 8 continuent de sévir et frappent l'Ouest de la France avec 3 467 foyers de FCO 3 dont 780 dans la Manche et 622 en Ille et Villaine au 21 aout. La FCO 8 progresse moins vite, avec tout de même plus de 300 nouveaux cas en une semaine, pour un total de 1 938 foyers. L'Ouest – où les animaux, non exposés à la maladie l'année dernière, n'ont pas pu développer une immunité naturelle – est en première ligne. Le ministère de l'agriculture continue d'appeler à la vaccination.

Depuis plusieurs semaines, l'arrivée de la DNC sur le territoire français a très fortement impacté de nombreux éleveurs. La FNB souhaite renouveler son soutien à tous les éleveurs touchés par cette maladie. Nous saluons avec respect leur combat contre la DNC : leur action est vitale pour maîtriser la maladie et permettre qu'une partie de leur cheptel, ceux des éleveurs voisins mais aussi plus globalement l'ensemble des éleveurs français puissent être protégés en évitant sa propagation. Si nous espérons que la stratégie d'éradication mise-en-place par l'Etat va fonctionner et que la vaccination va permette de réduire la pression, il ne faut pas oublier les conséquences terribles pour les cheptels déjà touchés. Les éleveurs méritent le soutien de l'ensemble de la profession ! En cette rentrée, l'actualité sanitaire est également chargée avec le retour de la FCO, nous souhaitons là aussi apporter notre soutien aux éleveurs touchés et rappeler l'importance de la vaccination notamment dans les zones où certains stéréotypes ne circulent pas encore.

FAIT DE LA SEMAINE

Un foyer de DNC a été confirmé ce samedi 23 août au sein d'une estive dans l'est du département de l'Ain. Il s'agit du premier cas de DNC dans l'Ain depuis la détection du 1er foyer en Savoie le 29 juin 2025. Nous sommes à 76 foyers au total. La vaccination obligatoire continue sur le terrain et a dépassé 70% des bovins. La maladie dans l'Ain est sous contrôle avec une réaction très rapide des services administratifs sur place. Un accompagnement humain et psychologique est mis en place pour les éleveurs touchés.

FOCUS

La loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, appelée Loi « Entraves » déposée par les sénateurs Menonville et Duplomb a été promulguée le 11 août 2025. Concernant l'élevage, le relèvement des seuils ICPE a été validé. Cela permet à de nombreuses exploitations de rester sous régime déclaratif, moins lourd administrativement. Les grands élevages restent soumis à autorisation, mais avec des procédures plus lisibles et alignées sur les normes européennes.

CHIFFRE A RETENIR

70 % et 85 %

Dans un contexte mondial toujours incertain, la Commission européenne a reconduit, pour la campagne 2025, la dérogation permettant aux Etats Membres d'augmenter le taux d'avance des aides PAC versé à partir du 16 octobre. Aussi, les avances pourront s'élever à 70% sur les aides directes (DPB, PR, ER, couplage bovin) et à 85% sur l'ICHN. Comme les années précédentes, la France devrait utiliser cette opportunité.

EN REGION

La pousse des prairies a été particulièrement ralentie cet été du fait des conditions climatiques. D'après Agreste, déjà « sur les mois de juin et juillet, moins de la moitié de la pousse d'herbe attendue a été réalisée ».
Alors que la loi dite « contraintes » a été promulguée, les Comités Départementaux doivent désormais se réunir dans les départements concernés par la sécheresse afin d'étudier la situation de terrain, en particulier là où les producteurs interroge la véracité des mesures satellitaires.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

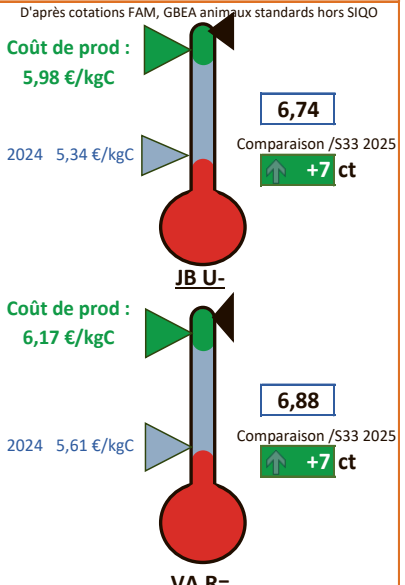
Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2025 - Semaine 34

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

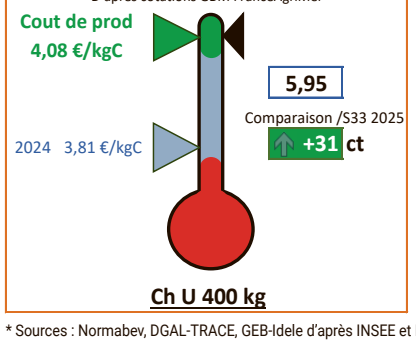
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

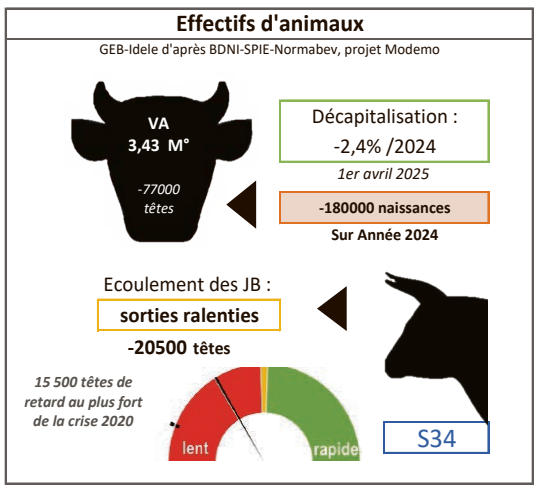
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Effectifs d'animaux

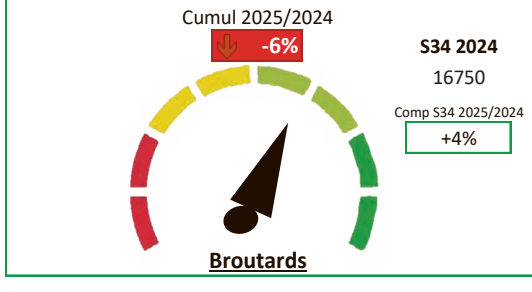
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



Exports vifs Italie

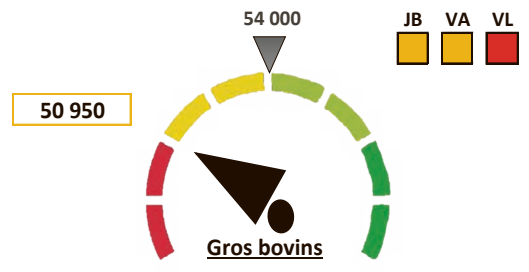
D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 16 500 têtes



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,17	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,75	Génisse R + (€/kg éc.)
5,98	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,08	Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2024

Le ciseau des prix….

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans…

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

CULTURES

BLÉ TENDRE

Petite remontée des cours

Les prix du blé tendre sur le marché physique français ont progressé entre le 18 et le 25 août de 3 €/t en rendu Rouen. La tendance était la même outre-Atlantique sur le CBOT à Chicago alors que le marché Euronext en Europe s'effritait. La moisson est quasiment terminée en Europe et aux États-Unis pour le blé d'hiver. Les conditions de culture s'avèrent satisfaisantes pour le blé de printemps US et pour les autres grands pays producteurs de l'hémisphère sud. Le blé français retrouve quelques débouchés, notamment sur l'Égypte. Les productions russes et ukrainiennes commencent à arriver sur les marchés d'exportation. L'Allemagne aurait vendu des volumes de blé à l'Algérie, selon certains opérateurs
Par ailleurs, la monnaie européenne a reculé face au dollar, assurant une meilleure compétitivité de l'offre hexagonale sur le marché mondial.

COLZA/SOJA

Érosion des prix

Les cours du soja sur le CBOT ont encaissé de légères pertes sur la semaine. En l'absence de nouveaux éléments fondamentaux, les prix à Chicago restent sous la pression de conditions favorables sur les cultures de soja aux États-Unis. En commerce, la Chine profite actuellement des disponibilités brésiliennes et de ses stocks pour éviter d'acheter du soja américain. En colza, les prix sur le marché physique français ont légèrement reculé sur les différentes échéances. Le marché consolide sur les niveaux actuels depuis le début du mois d'août et semble peu sensible à la mauvaise récolte en Ukraine, ni aux conséquences de la réorientation des achats chinois de canola vers l'origine australienne.

MAÏS

Progression sur l'ensemble des marchés

Les cours du maïs ont plutôt gagné du terrain entre le 18 et le 25 août pour l'échéance novembre, sur les marchés physiques comme sur les marchés à terme à Chicago et Euronext. L'état des cultures françaises de maïs continue d'inquiéter, mais l'abondance de la récolte mondiale pèse tout de même sur les cours. Sur le marché physique français, le marché est très vendeur sur la récolte 2024. Sur la récolte 2025, quelques ventes se sont conclues, mais les vendeurs restent peu présents. L'activité est faible et les primes n'évoluent pas. Aux États-Unis, les yeux sont rivés sur les résultats du tour de plaine ProFarmer qui fait pour l'instant état de rendements en hausse sur la Corn Belt.

PETITES ANNONCES

le groupe ARVERN ÉNERGIES
Le meilleur du Solaire Auvergnat

Valorisez votre patrimoine agricole grâce à l'énergie solaire.



02 42 11 01 00
Agence du Cher
ZI DES NOIX BRÛLÉES
18200 ORVAL
www.arvernenergies.fr

Matériel

Tracteur

38 - Vends tracteur IH 624, 4x4, b état tracteur IH 212 tracteur IH 724 2 rm BE.
✆ 06 75 04 60 70

38 - Rech. Same Explorer 70 dt, an 90 avec chargeur avec moteur ou pont av HS sans carte grise.
✆ 06 74 75 59 39

42 - Vends tracteur MF42, 1964, entièrement révisé, 7 000 h, carte grise + herse, tonneau, cultivateur.
✆ 06 95 03 02 21

68 - Vends tracteur Valtra A 115 2022 1900 NR chargeur 600 HR de garanti en très bon état.
✆ 06 06 75 42 20

71 - Recherche bati et fourche avant Agram HM 24 pour tracteur IH 624 et pont avant Apl 335 pour IH 845 XL
✆ 06 56 73 93 80

Travail du sol

42 - Vends déchaumeur Quivogne, 13 dents, 3m, grand dégagement. Très bon état.
✆ 06 87 15 94 67

Récolte

26 - Vends presse petit ballot John Deere 332, bon état, à prendre sur place, 2000 euros.
✆ 06 76 02 21 08

Cave

07 - AV cuve fibre 30 hl egrappoir drapeaux pompe Bodin bennes 32 l tuyau raccords etiqueteuse.
✆ 06 76 96 00 30

Manutention

38 - Vends bétaillère JP 2,20 mx4 m, 5 bêtes avec séparation feux à revoir.
✆ 06 73 11 38 42 HR

Elevage

85 - À vendre, chaine noire carrée d'occasion suite à la construction d'un bâtiment neuf. convient pour évacuateur a fumier Miro, Samas, Maury, canal de 45 cm, 90 m linéaire, tourne à gauche, 2000 euros, élevage Fort en Vendée.
✆ 06 44 93 41 86

71 - AV chaîne noire carre d'occasion suite à la construction d'un bâtiment neuf. convient pour évacuateur à fumier Miro, Samas, Maury, canal de 45 cm 90 mètres linéaire, tourne à gauche. 2000 euro. TEL 06 44 93 41 86 Élevage Fort - Vendée.
✆ 06 44 93 41 86

Véhicule

Utilitaire

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + Tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

71 - Vends bétaillère Master, année 2004, carrosserie corneloup, 155 800 kms, CT: Ok, bon état.
✆ 06 47 27 76 72

Tourisme

01 - Vends moto KTM 690 SMCR - 18500 km - année 2012 - Entretien à jour avec factures à l'appui. Contrôle technique OK effectué le 20 août 2025. Prix 6000 euros à débattre.
✆ 06 43 09 13 80

Achat-Vente

Récolte

01 - Cause terres à libérer avant le 30 septembre 2025, vends 34 ha de maïs pour ensilage.
✆ 06 40 18 07 28

01 - Cause surplus vend foin 2024 et 2025 enrubannage prairies temporaires.
✆ 06 40 18 07 28

38 - Vends foin de coteau BR 120x120 stockés à l'abri.
✆ 06 30 70 89 17

42 - Vends grosses quantités de foin, bottes rondes, stockées à l'abri.
✆ 06 46 10 10 32

Fourrage

01 - Vends foin de bonne qualité bottes carrées 120x70 année 2024 prix 50€/T et 2025 prix 75 €/T. Prix départ ferme.
✆ 06 88 76 67 81

18 - Vends foin année 2025.
✆ 06 68 38 21 97

38 - Vends 22 bottes (200 kg) de foin de marais (convient pour litière) 10 euros la botte.
✆ 06 60 61 88 78

63 - AV luzerne ensilée mise en bottes rondes ou enrubannée et bottes carrées luzerne sèche. Stock limité. Livraison par camion ou semi.
✆ 06 09 13 73 99

70 - Vends foin récolte entre 10/06/24 et 10/08/2024 en BC 90 + Regain 2023 BR Ø130.
✆ 06 84 54 07 93

88 - Vends foin et regain (PT et luzerne) bio 2024 séché en grange + foin bio 2025 BC 90/120.
✆ 06 87 69 41 62

89 - Avallon - Vend foin, bottes rondes, 120x120, 100€ la tonne, à débattre. (3506)
✆ 06 87 50 82 50

Propriété

58 - A vendre, propriété 107 ha 80. Terre, culture/élevage, Nièvre. (3503)
✆ 06 86 35 19 18

Terrain

70 - Jeune Agriculteur recherche terrain entre 5 ha et 30 ha ou sans bâtiment, à louer ou acheter.
✆ 06 65 41 39 38

Location

Agricole

26 - A reprendre 33 ha en lavande pour culture blé, format métayage puis location après départ en retraite. Région Montélimar et Allan.
✆ 06 80 15 07

Autres

39 - Vends bois coupé en 50 pour chaudière sur Salins-les-Bains. Bois sec de 2 ans rentré. 55 euros/st.
✆ 06 82 01 88 66

Divers

01 - Recherche caillebotis 2m50x ht 0,18 ; abreuvoirs antigel ; barbelé et maïs sur pied.
✆ 06 76 56 88 20

01 - Vends cuve GNR 3000L prix 50 euros ; remorque 4 roues 6T plateau 5m avec échelettes prix 500 euros ; tonneau galvanisé 2500L sur roues prix 600 euros ; chisel 9 dents 3m prix 500 euros.
✆ 06 28 71 20 62

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, bennes, épandeurs, charrues, chariots élévateurs télescopiques, et autres machines agricoles, bon état et réparer. (3502)
✆ 06 30 11 59 25

26 - Vends remorque Monocoque 60 hecto - remorque avec 2 ridelles - remorque 1 essieu - 2 remorques à vendanges interligne - 1,10 km de tuyau irrigation + canon et enrouleur Irrifrance. 1 machine à vendanger + pulv. 06 25 01 40 62
✆ 04 75 04 89 51 AP 13 h
06 25 01 40 62

26 - Association Handi Bike recherche tous types de véhicules à moteur, cycles, motocycles et outillage divers.
✆ 06 63 31 48 59

// PETITES ANNONCES // RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière - Tél. 03 80 78 90 40

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

FABRICANT FRANÇAIS de solutions de stockage

FABRICATION 100% FRANÇAISE

FÉRET PRÉFA

ÉLÉMENTS DE STOCKAGE EN BÉTON ARMÉ ANTI-ACIDITÉ

VSTOCK
Existe en : 1,5 m · 2 m · 2,45 m · 3 m · 4 m
Version 4 m

MUR L
5 hauteurs :
• 1.60 m
• 2.05 m
• 2.45 m
• 3.05 m
• 3.75 m
2 longueurs :
• 1.25 m
• 2.50 m

MUR T
5 hauteurs :
• 1,55 m
• 2,05 m
• 2,45 m
• 3,05 m
• 4,10 m

MUR U
Hauteur 3,05 m
Longueur 2,50 m
Largeur 1,95 m

«À COULOIR»
Disponibilité en 2, 2.50 m, 3 et 4 m de haut
• Tassage optimisé
• Couloir de circulation en partie haute

RECTANGLE
• Stabilisation des murs par remplissage (terre, sable...)
• Économie au transport
• Finition droite possible avec 1/2 rectangle
• 90 x 230 x 125
• 90 x 230 x 65
• 120 x 240 x 125
• 120 x 240 x 65
• 150 x 240 x 125
• 150 x 240 x 65
• 200 x 300 x 100 NOUVEAU
• 200 x 300 x 200 NOUVEAU

02 33 37 93 02
61430 SAINTE-HONORINE-LA-CHARDONNE
Tél. 02 33 37 93 02 • www.feret-prefa.fr

Tarif net fabricant ! Aucun intermédiaire !

Stock important Livraison assurée

38 - Vends retraite tracteur John Deedre 5520, Fendt 280 v atomiseur Hardi 2000 l vibroflex 3m cultivateur 3m avec rouleaupacker vibroculteur 6m rotoiller 3m gyrobroyeur Desvoys 3m charrue Kuhn master 120, 4 corps pulvérisateur Tecnoma 12 m 1000 l atomiseur Berthoud 1500 l caisses pommes plastiques 5000 caisses mandarines bois.

✆ **06 42 54 23 91 ou 04 74 54 00 52**

SOLUTIONS ANTIDÉRAPANTES & AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS

>> RAINURAGE / SCARIFICATION DES BÉTONS

>> RAINURAGE DES CAILLEBOTIS

SPACE HALL 1 Stand C21

>> RAINU'DIAMANT
rainurage béton avec disques diamant

Scannez-moi !

>> RAINU'RAIL®
rainures pour racleurs automatiques

>> BROSS'KIT
balais sur-mesure pour racleurs

Vermot

03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

42 - Vends tonne eau 1 200 L, multi broie tout, épandeur engrais Vicon 800 L, remorque plateau 5m.

✆ **04 77 24 76 12**

89 - Vends Superbe séparateur 50 qx Marot avec pieds et 8 grilles.

✆ **06 81 82 73 32**

89 - Achète tracteurs, bennes, épandeurs, matériels de fenaison, semoirs à disques, etc... (3501)

✆ **06 08 47 76 66**

Emploi

Offre

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins, à 15 km à l'est de Bourges, recrute un salarié. Au sein d'un groupement d'employeurs, vous devrez parfois travailler en équipe sur une exploitation de 535 hectares de cultures, production de semences et 75 mères charolaises. Vous devrez savoir travailler en élevage et grandes cultures mais aussi savoir suivre des directives en autonomie puis rendre compte régulièrement à vos employeurs ; savoir alimenter et observer les animaux, pratiquer les soins courants et la manipulation, mais surtout avoir une approche aisée des animaux (Charolais) ; avoir la maîtrise d'engins agricoles et de l'électronique embarquée ainsi que les travaux du sol et traitements qui y sont liés. Des connaissances en maintenance et entretiens des bâtiments seraient un plus Compétences requises : méticulosité, rigueur, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole minimum, BTS agricole de préférence, Certiphyto à passer rapidement si non acquis CDI ap.une période d'essai. Durée 38 h en moy. pos de récupération ou de compensation. Salaire à négocier selon expérience et compétences. Permis B. Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com

✆ **06 88 12 72 11**

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recrute un responsable d'élevage : salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les bovins. Travail en équipe sur 2 exploit. distantes de 2 km : l'une en en polycultures avec création d'un atelier d'élevage et d'engraissement de bovins, l'autre en polyculture-élevage bovins charolais. Dans la première, vous aurez en charge la création d'un troupeau puis sa gestion (alimentation, soins, contention, achats, préparation à la vente, achat de matériel et aliments, suivi sanitaire, partie administrative, aide à la préparation d'assolement pour autonomie alimentaire...). Vous participerez également aux travaux des champs. Dans la deuxième, vous participerez au suivi du troupeau, aux soins, aux vêlages, à l'alimentation. Une grande partie du temps sera dédiée aux travaux des champs (assolement très diversifié). Vous avez la maîtrise d'engins agricoles ainsi que les travaux du sol et récolte fourrages. Vous aurez à assurer également des travaux de clôtures, plantation de haies, maçonnerie et petites constructions. Compétences requises : méticulosité, autonomie, maîtrise technique en élevage comme en agriculture, plaisir d'apprendre. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole minimum. CDI ap. une période d'essai. Salaire à négocier selon expér. et compétences. Permis B. Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com

✆ **06 88 12 72 11**

18 - Exploitation à Nohant en Gout, à 15 km à l'est de Bourges propose un contrat d'apprentissage en BTS ou en BUT. Exploitants en Polycultures, élevage charolais et productions de semences sur 535ha, venez rejoindre notre équipe et gagner en compétences sur la conduite de cultures, la conduite d'élevage, sur la diversification des cultures et méthodes culturales. Selon votre spécialisation, votre rapport de stage peut porter sur : la rentabilité d'un bâtiment d'engraissement des bovins ; la pertinence du semis sur couvert sur une partie de l'exploitation ou l'optimisation du parc de matériel à l'usage de 2 exploitations. Possibilité logement sur place. Contacter Mme Lespagnol

✆ **06 88 12 72 11 et envoyer votre CV à agalespagnol@wanadoo.fr**

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un agent de remplacement (H/F) pour intervenir dans une exploitation avicole (canards) sur la commune de Beddes (sud Cher). Activités : gavage, surveillance et entretien des animaux. Poste en CDD, du 17/10 au 23/10/25 + du 17/12/25 au 03/01/26. Durée : 48 h par semaine (du lundi au samedi). Rémunération : 12,40 € (brut) + 10 % de précarité + 10 % de CP. Kilomètres indemnisés. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Connaissances du milieu agricole souhaitées.

✆ **02 48 23 45 89 ou 06 03 46 99 24**

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 kms autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel...), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille ...). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13,54€ (brut)/heure). Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques – Connaissances du milieu agricole souhaitées. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Contacter le Service de remplacement du Cher

✆ **02 48 23 45 89 ou au 06 03 46 99 24**

38 - ETA disponible pour ensilage maïs plante entière et épis, moisson maïs.

✆ **06 72 15 40 26**

71 - Recherche ouvrier H/F, polyculture élevage allaitant, conduite tout matériels.

✆ **06 13 50 22 67**

Urgent



Recherche
MÉTALLIER-SOUDEUR (H/F)
De préférence avec expérience

Envoyez CV + LM à
Éts LEVÊQUE
4, rue du Mouchoir du Cou - 21350 Saffres
Pour tout renseignement, tél. : 03 80 49 63 86

71 - Recherche chauffeur tracteur pour vendanges, début 25/08 pour 1 mois, Péronne.

✆ **06 88 98 14 96**

71 - Recherche vendangeur, début 25/08 pour 10 jours, nourri midi gratuit, Péronne.

✆ **06 88 98 14 96**

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, Girard Benjamin

✆ **06 63 31 48 59**

Mariage

42 - Agriculteur sincère de 40 ans, nord du 42, cherche compagne douce et équilibrée pour partager vie paisible et vraie, voire fonder une famille.

✆ **07 82 97 71 19**

Animaux

Bovin

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances.(3203)

✆ **06 07 75 59 74 Jean-Luc 06 67 58 18 03 Michel 06 74 69 62 41 Bertrand**

58 - Vends taureau charolais homozygote sc, 5 ans, veaux de l'année. (3505)

✆ **06 20 19 70 43**

12e PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages
Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025
Elevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs femelles et mâles, certains sans cornes et génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
• EARL Dominique COMPOT
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26 (naisseur d'outremer)
• François BOUCHE
La prairie - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55
(4 taureaux de 18 mois disponibles)

58 - Elevage HBC origine insémination, vds 1 taureau de 30 mois et 3 de 20 mois ayant sailli. 20 veaux nés à partir d'octobre 2024 : certains vêlage facile, ss cornes, génotypés. François Bouche, Eleveur/inséminateur 58340 Cercy la Tour. (3504)

✆ **06 16 07 54 55**

89 - Elevage charolais HBC, vend 50 mâles repro prêts à saillir, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (2602)

✆ **06 89 18 05 87 06 79 50 15 71 Gaec Cadoux**

Caprin

18 - Vends chevrettes Alpines nées début septembre ; jeunes boucs IA ; boucs 1 an IA élevage CL, Genes+ garanties sanitaires.

✆ **07 50 69 79 67**

42 - Vends chevrettes Alpines et croisées, nées du 7 au 28 février 2025, indemnes de Caev et autres maladies, sevrées, écornées, 190 euros la chevrette.

✆ **06 28 28 31 33**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.

✆ **06 08 06 98 65**

Volaille, lapin

42 - Vends gros et petits lapins, cause cessation.

✆ **06 15 57 27 60**

Equin

01 - Vends 2 poulains Pie 15 mois, 1 blanc et noir, 1 blanc et marron, licolés, pour attelage et promenade.

✆ **06 80 73 62 46**

Gibier

18 - Département du Loiret - Spécialiste lapin de garenne repris parc sur herbe, qualité extra repeuplement. Garanties sanitaires. Livraison. Documentation sur demande.

✆ **06 82 28 12 19**

Des professionnels à votre service

FORAGE EAU GÉOTH
secretariat@forage-eau-geoth.com
02.48.77.00.35
06.29.41.81.12
www.forage-eau-geoth.com
Réduisez votre facture d'eau
Z.A des Grivelles - 7 rue des 3 provinces 18600 Sancoins
DEVIS GRATUIT
FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
POSE DE PIÉZOMÈTRES
GÉOTHERMIE
POSE DE SONDES VERTICALES
MICROFORAGES

L'ART DE L'EAU
• Installation de pompe de puits et de forage
• Distribution et traitement de l'eau
POURRAT Sébastien - 06 18 47 50 90
6 rue des auvergnats - 18150 La Chapelle Hugon
lartdeleau18@gmail.com - www.lart-de-leau.fr

CHAUX DE TERNANT ®
Chaux calcique et chaux magnésienne
De la fabrication à l'épandage
FOURS À CHAUX Vincent
58250 TERNANT - 06 07 50 10 02
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Terres de Bourgogne
Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur
Tablette
Smartphone



La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.
Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr
Terres de Bourgogne

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOTEL DE LA POSTE
SAS à associé unique
aucapital de 747.000 €
Siège social : à BEAUNE (21200)
3 & 5 boulevard Clemenceau
516 220 068 RCS DIJON

AGOA du 27.06.2023
Le mandat de M. Jean-Francois DARROUSEZ, CAC suppléant étant arrivé à expiration, il n'a pas été pourvu à son renouvellement ou remplacement conformément aux dispositions de l'article L.821-40 du Code de commerce.
AL25019907

FIDAL AVOCATS

MODIFICATIONS MULTIPLES

ETOILE CENTRE EST - E.C.E.
S.A.R.L
Au capital de 63.000 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
408 657 336 R.C.S. DIJON

Suivant décisions de la gérance des 16 janvier2025 et 14 mars 2025, le capital social a été réduit de 63.000 Euros à 57.000 Euros.
Le 18 juin 2025 l'assemblée générale ordinaire annuelle a nommé en qualité de cogérant Monsieur Florent JACOTY, demeurant à PONCIN (01450) 171 chemin des Châtaigniers, en remplacement de Madame Christine JACOTY à compter de cette même date.
POUR AVIS
AL25019916

TRANSFERT DE SIÈGE

LES ATELIERS DE LANGALERIE
SAS au capital de 185 000 €
Siège social : 23 AVENUE VICTOR HUGO
21000 DIJON
829 317 296 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 22/07/2025, il a été décidé de transférer le siège social au **8 PLACE DU CRATERE 21700 NUITS SAINT GEORGES** à compter du 13/08/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.
AL25019929

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de LADOIX-SERRIGNY

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION ET RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)
Par arrêté municipal du 15 juillet 2025 Monsieur le maire de Ladoix-Serrigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 et la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
Les dossiers de la Modification de droit commun n°1 et de la Révision Allégée n°2 ainsi que l'auto-évaluation des incidences des deux projets sur l'environnement sont consultables en versions physique et dématérialisée (sur un poste informatique) pendant 31 jours consécutifs, , aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit le lundi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 8h30 à 18h00, le Jeudi de 8h30 à 12h00 et le Vendredi de 8h30 à 13h00 **du Lundi 25 août 2025 à partir de 9 heures, au mercredi 24 septembre 2025, jusqu'à 18 heures.**
Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en mairie et via le site internet de la commune durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://ladoix-serrigny.fr/
A cet effet, Monsieur Philippe Colot, en qualité d'officier de gendarmerie en retraite, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon, recevra en mairie Ladoix-Serrigny (3, place de la Mairie – 21550 LADOIX SERRIGNY) :
- Lundi 1er Septembre 2025 de 9 à 12 heures
- Samedi 6 Septembre 2025 de 9 à 12 heures
- Vendredi 19 Septembre 2025 de 10 à 13 heures
- Mercredi 24 Septembre 2025 de 15 heures à 18 heures
Les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Ladoix-Serrigny - 3, place de la Mairie – 21550 LADOIX SERRIGNY ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : communedeladoixserrignyenquete@gmail.com
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Ainsi qu'il résulte du code de l'urbanisme et du droit commun des enquêtes publiques, au terme de l'enquête réalisée conformément aux dispositions du code de l'environnement, et éventuellement après mise en œuvre des nouvelles procédures de suspension d'enquête ou d'enquête complémentaire par délibération, l'organe délibérant du conseil municipal pourra approuver le dossier du PLU éventuellement modifié.
M. Jérôme FOL
Maire de Ladoix-Serrigny
AL25019678

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 030 21 B0002 D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE d'AUBAINE (21)

Par arrêté préfectoral n° 682 du 06/08/2025, est organisée **du 15/09/2025, à 14 h 00, au17/10/2025, à 17 h 00, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 18,6 MWc sur le territoire de la commune d'AUBAINE, déposée par la société CS de la FORET au MAÎTRE(Société VALECO).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants:
- les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol
- les onduleurs et les postes de transformation
- la structure de livraison
- les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 29/11/2022 et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis ;est consultable:
- **sur support papier et sur un poste informatique** :
en mairie d'AUBAINE (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie
Les lundis de 15 h 00 à 19 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/6351
- **sur support papier à la direction départementale des territoires**
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
- **sur le site internet des services de l'Etat**, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'AUBAINE (21).
Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit **le 17/10/2025, à 17 h 00** par voie postale en mairie sise route départementale 104A, à Aubaine (21360), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-6351@registre-dematerialise.fr
M. Dominique LANTERNIER, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à ladisposition du public, **en mairie d'AUBAINE (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Lundi 29 septembre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
- Lundi 13 octobre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
M. Jean-Claude CHARAVEL, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame MONY Pauline
(Société CS de la FORÊT au MAÎTRE (Société VALECO))
240 rue René Descartes13290 AIX EN PROVENCE
Tél. : 07 88 75 74 36
paulinemony@groupevaleco.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'AUBAINE, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique
Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation,
La Directrice Départementale adjointe des Territoires
Nadine MUCKENSTURM
AL25019873

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société Q Energy France
Nicolas Brun - Chef de Projets Solaires
qef-solaire@qenergy.eu
La concertation préalable sur le projet de centrale agrivoltaïque et de stockage « Chaseaux », situé sur la commune de Saint-Mesmin aura lieu du 16 au 30 septembre 2025 inclus.
Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 16 septembre 2025 en Mairie de Saint-Mesmin, 1 rue du Dessus, 21540.Ces informations sont disponibles sur le site internet :https://chaseaux.qenergy-projets.fr/concertation
Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu le 16 septembre 2025 de17h à 19h en Mairie.
AL25019845

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES CRETS
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Rue des Ponts
21520 MONTIGNY SUR AUBE
821 965 217 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 30 juin 2024, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis,
Le Liquidateur.
AL25019915

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 25/08/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Marey-sur-Tille : Landes, bois - Urbanisme : RNU 2 ha 15 a 10 ca 'EN CHARMONT' : B-0112—0113 - 'EN BIERE' : C-0184—0193 - 'CHAMP GREY' : C-0126 - 'DESCENDANT DE L ALLIER' : D-0176 - 'CHARSOLLET' : D-0111
Noiron-sur-Seine : Vignes, terres à vignes, terres, taillis simples - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles occupées 4 ha 24 a 79 ca 'EN CHAT RONGE' : ZC-0013—0014 - 'EN MATROT OUEST' : ZD-0005 - 'VOIE DE MUSSY OUEST' : ZD-0034 - 'EN LA COMMELLE' : ZE-0008 - 'EN TEMPS PERDU' : ZH-0024
Vanvey : Bois - Urbanisme : RNU 18 a 66 ca 'SUR LE CHEMIN DE LA CHAPEL' : ZC-0076—0078
Brion-sur-Ource : Landes - Urbanisme : RNU 10 a 75 ca 'LES ECLEUSES' : C-0042
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **15/09/2025** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.
AL25019932

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 05/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DL PROJETS
Siège : 11 rue des Ormeaux, 21220 FIXIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : la maîtrise d'œuvre, l'organisation des chantiers avec tout corps d'état du bâtiment, les études, métrés, vérifications tous corps d'états relatifs à des projets de construction, l'établissement et le contrôle des estimations prévisionnelles, l'arrêté des comptes de chantiers, l'assistance au maître d'ouvrage, la conception de descriptif tous corps d'état, la conception d'aménagements intérieurs et extérieurs, l'assistance dans la rédaction de cahiers des charges techniques.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente :
La société AMBD,société à responsabilité limitée au capital de 223 000 euros,dont le siège social est situé 11 rue des Ormeaux, 21220 FIXIN,immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 803 919 760,représentée par Monsieur Dominique LESAINT, gérant,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS
Le Président
AL25019822

Crowe

AVIS DE CONSTITUTION

LECHENET ENERGIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 chemin de Coulmier
21400 CHAMESSON
Aux termes d'un acte sous signature privée en dates du 14 et 18 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LECHENET ENERGIE
Siège : 5 chemin de Coulmier, 21400 CHAMESSON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Patrick LECHENET, de nationalité Française, demeurant 5 chemin de Coulmier 21 400 CHAMESSON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président
AL25019900

NIÈVRE

// MODIFICATION

Exco Alpha

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LG DIAGNOSTICS
Forme : SARL
Capital social : 2500 euros
Siège social : 2 Rue DE GONZAGUE
58000 NEVERS
911430759 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2025, l'associé unique a décidé, à compter du 6 juin 2025, de transférer le siège social à 18 Allée Joséphine Baker, 58660 Coulanges les Nevers.
Mention sera portée au RCS de Nevers.
AL25019392

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI LA CHAUME
SCI au capital de 45 734,71 €
Siège social : 3 rue Saint-Goar
58110 CHATILLON EN BAZOIS
402 440 606 RCS Nevers

Par délibération en date du 03 février 2025 des Associés prenant effet au 26 septembre 2022, il a été décidé les modifications suivantes.
- Nommer gérant : M. LARIVE Roger demeurant 2 lieu-dit Montas 58330 ST MAURICE, en remplacement de Mme BRUANDET-LARIVE Bernadette décédée, et de M. GUILLAUME Jean-Claude démissionnaire
- Transférer le siège social à Montas 58330 ST MAURICE.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL25019899

MODIFICATIONS MULTIPLES

ROLLKERS
Société par actions simplifiée
Au capital de 740.887,00 Euros
Siège social : 26, rue Jacob
75006 PARIS
R.C.S. : PARIS 752 687 020

PERSONNE HABILITÉE A ENGAGER LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Laurent DEPOMMIER-COTTON, Président, demeurant 26, rue Jacob – 75006 Paris.
Aux termes du PV du Président du 31 juillet 2025, il résulte que :
- Le siège social a été transféré au 7bis, rue du 13ème de ligne, bâtiment l'INKUB, 58000 NEVERS à effet au 25/07/2025. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 752 687 020 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
- Le capital a été augmenté de 110.740,00 € pour être porté de 740.887,00 € à 851.627,00 € par création de 15820 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 7,00 euros chacune.Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence
Ancienne mention : Capital : 740.887,00 €
Nouvelle mention : Capital : 851.627,00 €.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis,
AL25019933

ALIALIS AVOCATS EXPERTS
Me Arnaud SARLAT
S.P.E d'Avocats et d'Experts-Comptables
35 rue de Sarrebourg
18 000 BOURGES

MODIFICATION DU CAPITAL

SCP D'INFIRMIERES GAMBETTA
SCP d'Infirmières
Au capital ramené à 150 000 €
Siège Social : FOURCHAMBAULT (Nièvre)
36 rue Gambetta
RCS NEVERS 403 694 342

L'AGE du 28/07/2025, a décidé de réduire le capital socialde 175 000 euros et de le ramener de 175 000 euros à 150 000euros par rachat et annulation de 5 parts sociales d'un montant nominal de 5 000 euros chacune.
Pour avis.
AL25019908

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DOMAINE DU PONT
Société civile
D'exploitation agricole
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Route des Rondes
58340 MONTIGNY SUR CANNE
943 256 339 RCS Nevers

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée»SCEA DOMAINE DU PONT» réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 août 2025, a décidé de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du 13 septembre 2025 :
Monsieur Jules, Pierre, Philippe CYPRES,Demeurant 9 route des Rondes 58340 MONTIGNY-SUR-CANNE
L'avis de constitution de la société a été publié dans TERRES DE BOURGOGNE le 4 avril 2025 et au B.O.D.A.C.C. n° A n° 20250079 le 22/04/2025.
Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :
Ancienne mention : Administration : Gérant : CYPRES Thierry Marie-Paul nom d'usage : CYPRES
Nouvelle mention : Administration : Gérants : CYPRES Thierry Marie-Paul nom d'usage : CYPRES ET CYPRES Jules, Pierre, Philippe nom d'usage CYPRES.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
La gérance
AL25019923

GYS HOLDING
SAS au capital de 580 000 €
Siège social : 3, rue des Perrières
Bâtiment Camélia
58000 NEVERS
804 516 631 RCS NEVERS

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il résulte de l'AGOA du 20/04/2020 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : M. Serge GODARD
- nouvelle mention : Néant
Commissaire aux Comptes Suppléant :
- ancienne mention : AUVERGNE AUDIT LEGAL – AU'VAL (494 408 354 RCS CUSSET)
- nouvelle mention : Néant
AL25019934

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

COVER'UP
SAS au capital de 3 000 euros
59 Rue du Moulin du Président
89000 AUXERRE
Siret 834 442 964 00047

L'assemblée générale extraordinaire du 14/08/20255, a décidé des modifications suivantes à compter du 15/08/2025 :
- Le siège social est transféré du 59 Rue du Moulin du Président, local N° 2 89000 AUXERRE au 1 rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY
- Madame Magalie LEMAITRE 1 rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY démissionne de ses fonctions de Président
- Monsieur Arnaud DENNEULIN 1 rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY démissionne de ses fonctions de Directeur Général et devient le nouveau Président
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre
AL25019912

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES DE TRUCY-SUR-YONNE ET MAILLY-LE-CHÂTEAU

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement
- du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-314 du 19 août 2025
Une enquête publique relative à la demande de trois permis de construire présentée par la SAS CENTRALE SOLAIRE DETRUCY/MAILLY (groupe NEOEN), pour **la création d'un parc agrivoltaïque d'une emprise de 65,09 ha et d'une puissance totale de 51,19 MWc**, sera ouverte pendant une durée de 32 jours consécutifs,**du lundi 15 septembre 2025 (15 h 00) au lundi 20 octobre 2025 (17 h 00).**
Le dossier de demande de cinq permis de construire(comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements) et un registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairies de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHÂTEAU, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Par ordonnance du Président du Tribunal administratif de Dijon, Monsieur René MOREAU a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Marie DUROLLET-CHOUDEY a été désigné commissaire enquêtrice suppléante.
Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront consignées dans le procès-verbal, à l'occasion de permanences qui se tiendront :
- à la mairie de MAILLY-LE-CHÂTEAU (89238) :
lundi 15 septembre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
vendredi 3 octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de TRUCY-SUR-YONNE (89460) :
lundi 29 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
vendredi 20 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être transmises :
- par courriel, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-trucymailly@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous)
- sur un des registres « papier » déposés en mairies de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHÂTEAU
- par courrier adressé à la mairie de TRUCY-SUR-YONNE, siège de l'enquête (211 route de Vézelay, 89460 TRUCY-SUR-YONNE),à l'attention du commissaire enquêteur
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à lapréfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement)de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en préfecture, en mairies de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHÂTEAU, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de
Madame Raphaëlle ROLNIN ROMAND, de projet solaire pour le groupe NEOEN - 52 rue Servient- 69003 LYON
email : raphaelle.rolnin@neoen.com
Tel : 06.09.54.48.02
AL25019913

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Rudy FARIA
Avocat
6 Rue Champfeuillard – 89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHERES

LE MARDI 14 OCTOBRE 2025
À 11 HEURES
AU PALAIS DE JUSTICE DE SENS (YONNE)
A la requête de la société AVENIR INVEST, SAS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANNECY et identifiée sous le numéro SIREN 802 363 028, dont le siège social est à SALLANCHES (74700), 21 Rue du Colonney,agissant en qualité de marchand de biens,représentée par son Président, il sera procédé à lavente aux enchères publiques, sur surenchère, enUN LOT, du bien immobilier suivant :
Commune de SAINT-CLEMENT (Yonne)
Un local à usage commercial d'une superficie de555,02 m2 semblant inoccupé, Chemin-Tortu,biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sur une parcelle cadastrée section ZE numéro 139 d'une contenance de 18ares 33 centiares, lieudit 3 Chemin Tortu.
MISE A PRIX : 99.011,00 €
Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal judiciaire de SENS. Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SENS. Aucune visite sur place n'est prévue.
Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.
Fait à SENS (Yonne), le 18 août 2025
Signé :Maître Rudy FARIA
AL25019904

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Dépôt, au greffe du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre, en date du 18/08/2025, de l'état de collocation dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la SAS SUPERTRAM 40 rue de Vézelay 89460 Bazarnes. RCS Auxerre 532167210. CIP 4780. Les contestations sont recevables dans le délai de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, par déclaration faite au greffe du Tribunal judiciaire d'Auxerre.
AL25019906

Dépôt, au greffe du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre, en date du 18/08/2025, de l'état de collocation dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la SAS SUPERTRAM 40 rue de Vézelay 89460 Bazarnes. RCS Auxerre 532167210. CIP 4780. Les contestations sont recevables dans le délai de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, par déclaration faite au greffe du Tribunal judiciaire d'Auxerre.
AL25019906

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Madame Jeannine LEVINSON, en son vivant retraitée, demeurant à CHAMPIGNY (89340), 26 Rue des Perriers , née à PARIS 12 ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 24 mai 1935, veuve de Monsieur Jacques Jean HARAND et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, est décédée à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130), le 18 mars 2025, instituant un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt et de description reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 18 août 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe DUGROSSY, notaire à SENS (89100) 28 Avenue Georges Pompidou, réfé-

ANNONCES LÉGALES



rence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25019909

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

LC2M
SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 1 BIS RUE SAINT VINCENT
89290 VAUX
441 713 906 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AG du 20/08/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 20/08/2025, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Mme Muriel BEY demeurant 3 RUE NOEL ET ANTONIN L'EXCELLENT, 21200 BEAUNE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 3 RUE NOËL ET ANTONIN L'EXCELLENT 21200 BEAUNE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL25019910

ASD EXPERTISE-COMPTABLE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL BARON.
Forme : EARL société en liquidation.
Capital social : 135000 euros.
Siège social : 12 rue Valentin Privé
89300 JOIGNY.
332061985 RCS de Sens

Par décision de l'Assemblée générale du31/07/2025, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 31/07/2025, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Tom BARON demeurant 29 RUE DES SOEURS LECOQ 89300 JOIGNY, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents.
Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Modification au RCS de SENS

AL25019911

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

SARL e-BIKEWINETOURS
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 1 avenue Jean Jaurès
89800 CHABLIS
Siège de liquidation :
1 avenue Jean Jaurès,
89800 CHABLIS
811 127 943 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1erjuillet 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique LAMPAERT, demeurant Brockkantstraat 52, 9051 Afsnee, GAND, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 avenue Jean Jaurès, 89800 CHABLIS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25019927

// CONSTITUTION

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot,le 22 août 2025 a été constituée une société en nom collectif ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LAS
Associés : Madame Annaëlle Véronique LEGENDRE, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89), 6 rue de Beau, et Madame Selya LEGENDRE,demeurant à COULANGERON (89), 1 Bis rue de la Chaumotte.
Siège social : AUXERRE (89), 44 avenue de la Puisaye.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation.
Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).
Objet social : vente de tabacs, presse, loto pmu, française des jeux, bar, débit de boissons, café, restaurant, brasserie, réception d'évènements et vente de tous produits de bar et restauration sur place ou à emporter, vente de cbd, vente de produits de la vape et produits nicotines, réception de colis.
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Gérant : Madame Annaëlle Véronique LEGENDRE, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89), 6 rue de Beau.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (89).
Pour avis
Le notaire.

AL25019925

Suivez-nous sur notre page Facebook

Suivez-nos publications sur Instagram

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €

☐ 2 ANS 225€

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810
SIGNATURE

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE
☐ LA CHÈVRE
☐ VOLAILLES
☐ PÂTRE
☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ VIGNE
☐ BIO numérique

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

// ARCHÉOZOOLOGIE

À Lille, l'homme qui murmurait à l'oreille des os

Tarek Oueslati est archéozoologue. Il étudie les os d'animaux pour comprendre leurs relations avec l'Homme dans les sociétés du passé.

Tarek Oueslati voit le jour le 30 mai 1974 à Carthage, en Tunisie. Il n'est pas plus haut que trois pommes quand il accompagne sa mère sur son lieu travail, dans une entreprise de prospection et d'exploitation de pétrole. Il y croise des géologues texans parés de santiags et chapeaux de cow-boys qui louvoient entre les nappes d'or noir pour prélever des échantillons de roche.

L'enfant, fasciné, se rêve alors géologue. Sa maîtrise en sciences naturelles à l'Université de Tunis en poche, il décroche une bourse et débarque à Paris en octobre 1997, au Muséum national d'histoire naturelle. Là, il découvre l'archéozoologie, une discipline à la croisée des sciences naturelles et historiques, dont il fait sa spécialité. Il apprend à décrypter les restes animaux prélevés sur les sites archéologiques, retraçant ainsi les pratiques alimentaires et les rapports entre l'homme et l'animal à travers les siècles. *« Je n'avais jamais mis les pieds sur un site de fouilles avant de commencer l'archéologie ! »*, confie-t-il en riant. Il enchaîne avec un doctorat et une thèse sur l'alimentation à Paris à l'époque romaine.

En 2003, il pose ses valises et rejoint l'unité mixte de recherche 8164 Halma (Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens) de l'Université de Lille, où il travaille encore aujourd'hui, au laboratoire de bioarchéologie animale. À 50 ans, c'est en chair et en os, avec un grand sourire contagieux, qu'il nous ouvre les portes de son laboratoire.



T.R

Le métier de Tarek Oueslati consiste à faire parler les ossements d'animaux découverts par les archéologues lors des fouilles.

Faire parler les ossements d'animaux

« Mon métier consiste à faire parler les ossements d'animaux que les archéologues découvrent lors de la fouille : qu'il s'agisse de déchets de consommation, de témoins d'activités cultuelles ou encore de cadavres d'animaux ». Chaque jour, il plonge dans les sacs d'ossements remontés des fouilles, un puzzle que ses mains patientes assemblent. Il identifie les fragments grâce à une collection de plus de 1200 squelettes de référence : mammifères, poissons, oiseaux… véritable bestiaire figé dans le temps. Il retrace les routes commerciales de denrées exotiques, décrypte les modes de consommation et perce les secrets des pratiques culinaires oubliées. Son savoir, il le partage sans compter, à travers l'enseignement, la formation de jeunes chercheurs, les publications scientifiques et des expositions grand public.

Ne pas savoir sur quel os on va tomber

Parmi les découvertes qui l'ont le plus marqué, il narre la fouille d'une villa romaine à Écly, dans les Ardennes. Dans un puits, les archéologues exhument les restes de dix daims, une espèce importée par les aristocrates Romains pour éblouir leurs invités. À leurs côtés, 226 fœtus de chiens, témoins probables d'un élevage sélectif destiné à une élite. *« Une découverte spectaculaire qui soulève encore bien des questions sur l'origine et la gestion de ces animaux »*, s'enthousiasme-t-il.

Mais l'archéozoologie ne se limite pas aux trouvailles spectaculaires. À Tourcoing, Tarek Oueslati et son équipe ont révélé une saisie de poissons avariés datant du Moyen Âge, preuve tangible de la réglementation alimentaire de l'époque. *« L'archéozoologie est indispensable, c'est la seule source pour documenter l'exploitation et la consommation des animaux. Les sources écrites vont relater des faits exceptionnels alors que l'étude des déchets de consommation et d'élevage va informer sur les faits quotidiens »*.

Joueur et rieur, il avoue ne pas planifier son futur. Son travail dépend des découvertes de l'archéologie préventive, cette discipline qui explore les terrains voués à l'urbanisation. *« Chaque caisse que nous recevons est une boîte surprise ! On ne sait jamais sur quel os on va tomber ! »* plaisante-t-il.

Sportif jusqu'à la moelle

Hors du laboratoire, il aime se dépasser, aller au-delà de ses limites. Fraîchement débarqué dans la cinquantaine, il boucle un Ironman : 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied. *« L'espoir, c'était d'approcher des 12 heures. Je l'ai fait en 11h48, donc je suis plus que satisfait. C'était deux ans de préparation. Beaucoup de pauses déjeuners supprimées et moins de temps disponible pour la famille le week-end, mais c'était un petit défi pour les 50 ans »*. Un *« petit défi »* oui… En tout cas, Tarek Oueslati compte bien faire de vieux os dans sa profession.

Timothée Renaud

Tarek Oueslati en quatre dates

1974. Naissance de Tarek Oueslati à Carthage, en Tunisie.
1997. Il poursuit ses études au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
2003. Il intègre le laboratoire de bioarchéologie animale de Lille.
2024. Il boucle un Ironman, à la veille de ses 50 ans, en moins de douze heures.

// SCIENCE

L'archéologie au service de l'agriculture

Récemment invité par le Cniel (interprofession laitière) à s'exprimer sur la domestication des animaux, Jean-Denis Vigne, archéologue, a laissé transparaître dans une conférence les connaissances que l'archéologie peut apporter à l'agriculture : comment celle-ci est apparue, la maîtrise du stockage, l'émergence de l'élevage, avec tous les progrès qu'il a induits dans les développements de la vie humaine.

La sédentarisation de l'homme, qui a entraîné l'apparition de l'agriculture puis celle de l'élevage, a été une étape clé des développements de l'aventure humaine sur la planète, a expliqué le professeur Jean-Denis Vigne, archéologue et naturaliste lors d'une récente rencontre du Cniel. Pour ce scientifique de renommée mondiale, directeur de recherche émérite au CNRS et directeur général délégué du Muséum national d'Histoire naturelle, la domestication des animaux, est un phénomène central à partir duquel l'élevage est devenu un enjeu économique, sanitaire, éthique et politique majeur. *« Ces 15000 dernières années, une transition climatique s'est produite, au cours de laquelle l'époque tardiglaciaire a cédé la place à l'holocène où nous sommes. De chasseurs-cueilleurs, les humains sont devenus agriculteurs et artisans, puis éleveurs »*, transformant peu à peu le milieu dans lequel ils vivent, a exposé Jean-Denis Vigne. La sédentarisation des communautés humaines, détectable au Proche-Orient vers 13000 ans avant l'époque actuelle, a favorisé la transition vers l'agriculture, qui a émergé il y a 11500 ans au Proche-Orient. L'élevage est apparu, lui, entre 10000 et 9000 ans avant l'époque actuelle. Transplantation des élevages La domestication, clé de l'élevage, s'est répandue sur toute la planète, d'après une carte projetée par l'archéologue : la dinde au nord du Mexique, l'âne, le chat, la chèvre, le mouton, le porc et le bœuf au Proche-Orient, le lapin en France, le porc en Chine, le coq au Vietnam, le zébu en Inde, le cheval en Russie et le chameau en Asie Centrale. La domestication a permis la transplantation des élevages sur toute la planète. *« Les animaux, une fois domestiqués, ont été adaptés à des pays qui ne les connaissaient pas. Ainsi le cochon, domestiqué en Égypte, a été diffusé à Taïwan, en Thaïlande, aux Philippines »*. La *« valise néolithique »* est partie du Proche-Orient, contenant blé, cochon, légumineuses, poteries. Grâce au développement de l'outillage, les habitants du Proche-Orient ont construit des villages en pierres. Dans le village, est situé un bâtiment communautaire qui est un lieu de stockage des céréales. Un indice de cette maîtrise du stockage des grains est la présence du chat, domestiqué pour chasser les souris, qui ont commencé à proliférer, a précisé Jean-Denis Vigne.



iStock/wjarek

Grâce au développement de l'outillage, les habitants du Proche-Orient ont construit des bâtiments communautaires destinés notamment au stockage des denrées.

La vache fait tout

La domestication des bovins a enclenché un modèle de développement des sociétés humaines. Tant au néolithique qu'au XVI[e] siècle en Europe, *« c'est la vache qui fait tout : elle transporte, laboure, ses déjections fertilisent les cultures, elle chauffe la maison, elle produit des veaux, du lait, et à partir du lait, des fromages »*. Ce modèle a rendu possible une mutation génétique chez l'homme : alors qu'il ne pouvait pas digérer le lactose, le système digestif humain s'est adapté à la consommation du lait grâce aux fromages. Tous ces progrès en cascade ont engendré la croissance démographique. *« L'homo sapiens est une espèce invasive »*, a ironisé Jean-Denis Vigne. *« Je plaide pour une agro-biodiversité »*, a-t-il lancé, en écho à diverses prises de position qu'il a déjà prises dans des tribunes de presse, condamnant les élevages démesurés et préconisant des exploitations *« plus petites et respectueuses »*, ainsi que le bocage, *« qui existe depuis plusieurs millénaires et qui joue un rôle considérable dans le maintien de la biodiversité »*.

Actuagri

// HYDROSPEED

Nage en eaux vives et sensations fortes

Nichée au cœur des Alpes, la Haute-Savoie regorge de rivières et de lacs, au cœur des montagnes. De quoi faire le plein de fraîcheur et de sensations fortes. Découvrez l'hydrospeed, une nage sportive en eaux vives, sur la Dranse.



AN Rafting

L'hydrospeed consiste à nager en eaux vives, au rythme de l'eau, ici sur la rivière de la Dranse.

La Haute-Savoie offre un terrain idéal pour des activités en pleine nature, qu'il s'agisse de sport ou de tourisme. Entre ses paysages spectaculaires et sa gastronomie singulière, vous pourrez vous y rendre en famille ou entre amis tout l'été pour y découvrir des activités rafraîchissantes telles que l'hydrospeed : une nage en eaux vives, sur la rivière de la Dranse, une activité proposée par An Rafting. C'est donc équipés de flotteurs en mousse, de palmes, d'un casque et d'une combinaison que les participants utilisent la force de leurs bras et de leurs jambes pour naviguer. Le rythme soutenu de la rivière ne manquera pas d'offrir aux plus curieux un moment d'adrénaline revigorant et rafraîchissant, tout en restant adaptée aux débutants qui souhaitent affronter les vagues.

Bien s'équiper

Équipé d'un flotteur en mousse (hydrospeed), de palmes, d'une combinaison, d'un casque et d'un gilet de sauvetage, vous descendez la rivière en autonomie. Avant de se jeter à l'eau, les instructions seront données par un guide diplômé d'État, notamment sur les techniques de nage, qui accompagnera les participants à gérer les courants, tout en assurant leur sécurité. L'aventure dure environ 2 heures au total, à commencer par un trajet en navette jusqu'au point de départ, suivi d'un temps consacré à l'équipement des participants et aux explications du guide accompagnateur. Le parcours de nage s'étale sur cinq kilomètres environ, et dure une heure. Il est rythmé par des zones plus rapides et des moments de calme, au rythme de la rivière alpine, aux eaux alimentées par les montagnes du Chablais. L'activité s'adresse d'ailleurs aux nageurs aguerris comme aux débutants, dès 14 ans, à la seule condition de savoir nager 25 mètres minimum et d'être à son aise dans l'eau. Et de ne pas oublier son maillot de bain et sa serviette !

L.R.

Renseignements sur https://an-rafting.com/hydrospeed-savoie/ ou par téléphone au 04 50 71 89 15.



AN Rafting

L'hydrospeed sur la Dranse est une aventure rafraîchissante et originale, à réaliser entre amis ou en famille, en immersion au cœur de ce que la Haute-Savoie offre de meilleur : une nature brute et généreuse, et un cadre exceptionnel.

Tarifs et formules

- Découverte : 59 € par personne, idéal pour débuter.
- Perfectionnement : 65 € pour ceux qui veulent progresser.
- Privatisation : jusqu'à 7 personnes avec un guide dédié.

Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• 4 au 7 septembre

// Foire de Montbard

Rendez-vous incontournable de la rentrée, la foire régionale de Montbard revient. Profitez de l'ambiance festive et partez à la découverte des 200 exposants réunis au stade Saint-Roch. Nombreuses animations et surprises au menu.

montbard.fr

Du 6 sept. au 29 novembre

// Exposition de Laure Molina à Semur-en-Auxois

L'artiste plasticienne Laure Molina présente sa première exposition intitulée Rapatriement, au Musée de Semur-en-Auxois (3 rue Jean-Jacques Collenot, 21140 Semur-en-Auxois). À travers 28 dessins, mêlant encre d'Inde et éco-pigments, elle explore la vitalité des ammonites du Sinémurien, collection unique du musée datant de 66 millions d'années. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 6 septembre à 11 heures au musée.

www.musee-semur-en-auxois.com/

• Dimanche 7 septembre

// Festival de peintures à Santenay

L'Agence de tourisme de Santenay organise la 6e édition de son Festival de peinture de 10 heures à 18 heures dans le village de Santenay, place du Jet d'eau. Il s'agit, en une journée, de réaliser un ou plusieurs tableaux sur un thème libre. L'exposition et la vente des œuvres se feront sur des grilles place du jet d'eau. Toute personne pratiquant la peinture quelle que soit la technique utilisée peut participer à cette manifestation. L'occasion pour les artistes de faire connaître leur talent auprès du public, qui pourra les observer en plein travail. Un marché d'artisanat sera également présent.

• Jusqu'au 11 novembre

// Exposition sur les faïences nivernaises à Arnay-le-Duc

La Maison régionale des arts de la table propose une exposition intitulée « Nivernaises en lumière. Splendeurs de la faïence et de la céramique ». Elle met en lumière les faïences de Nevers et du Nivernais, présentant des centaines de pièces uniques, certaines datant du XVIIIe siècle. Ces trésors sont prêtés par le collectionneur passionné Guy Marin.

Maison régionale des arts de la table : Hospices Saint-Pierre, 15, rue Saint-Jacques à Arnay-le-Duc. www.musee-artsdelatable.fr

Nièvre

• 6 septembre

// Festibière

Guérigny accueillera la 9e édition du Festibière le 6 septembre à partir de 17 heures Présence de brasseurs locaux, animations musicales ou encore dégustations seront au programme de cet événement.

Plus d'infos sur : https://www.festibiere.fr/

• 22 septembre

// Randonnée vignoble

La communauté de communes Les Bertranges propose une randonnée vignoble à pieds, à cheval ou à vélo. Différents parcours sont proposés : 8 km : 3 euros / départ de 9 h 30 à 10 h 30 ; 15 km : 4 euros / départ de 8 h 30 à 9 h 30 ; 30 km : 5 euros / départ de 7 h 30 à 8 h 30 (déviation possible à 22 km) ; 40 km : 5 euros / départ de 7 h 30 à 8 h 30 (Accès réservé aux vététistes). Ravitaillements constitués de produits locaux.

Renseignements : 03 86 69 69 06

Yonne

• 6 septembre

// Marché de producteurs

Un marché de producteurs et d'artisans locaux est organisé aux Ruchers de la Croix Blanche, à Montacher-Villegardin, chaque premier samedi du mois, de juillet à septembre, de 15 heures à 19 heures Les Ruchers de la Croix Blanche sont spécialisés dans la production de miel de cru, ainsi que dans l'élevage d'essaims et de reines. À cette occasion, la ferme ouvre ses portes au public.

Contacter Sylvestre Bonnemain au 06 51 91 11 90 et par mail : sylvestrebonnemain@hotmail.fr

• Dimanche 7 septembre

// Les bouchons de Joigny

À partir de 9 h 30, les producteurs du Réseau Bienvenue à la Ferme seront présents devant les halles de Joigny avec : la ferme en goguette et ses assiettes végétariennes, le SCEA des Grangettes et ses desserts à base de framboises, les dames douces et la ferme du chaudron avec ses planches de fromages et sa charcuterie, le Jardin bio du Bois Rameau et ses crêpes, Rabuat & Fils et ses burgers de canard, ainsi que l'EARL des Fouets accompagné de ses huiles et frites.

// TOURISME RURAL

21 Accueillir les camping-cars sur son exploitation

De beaux paysages et patrimoines à partager, l'envie d'échanger et de faire des rencontres, quelques mètres carrés aménagés sur son exploitation… les ingrédients sont réunis pour accueillir des camping-caristes. Rencontre avec Camille Olivier, de la Ferme Fruirouge à Concœur, et Véronique Saudemont, de la Ferme des Louvières à Saint-Julien, qui proposent une aire de stationnement pour les voyageurs de passage.



Camille Olivier apprécie la simplicité des voyageurs qu'il accueille sur son exploitation. Ce couple toulonnais a passé une nuit en Bourgogne, le temps d'une étape sur le trajet qui les mène en Moselle.



Véronique Saudemont a également aménagé un espace extérieur avec table et salon de jardin, pour ses hôtes. Un endroit simple et convivial pour passer un moment agréable.

Les uns cherchent souvent des endroits pour stationner le temps d'une étape, les autres ont de l'espace à proposer autour de leur exploitation. C'est partant de ce constat que le réseau France Passion (voir encadré) est né, et se positionne aujourd'hui comme un véritable trait d'union entre les camping-caristes et le monde rural. Le guide, édité chaque année recense les agriculteurs, viticulteurs, artisans, commerçants, mais aussi quelques particuliers, qui mettent à disposition un emplacement pour les voyageurs désireux de quitter les sentiers battus. Dans notre région, plusieurs agriculteurs proposent cette forme d'accueil, et parfois depuis de nombreuses années déjà. C'est le cas de la famille Olivier, de la Ferme Fruirouge à Concœur, près de Nuits-Saint-Georges. Depuis près de 20 ans, une aire de stationnement est aménagée sur la propriété, dans un cadre bucolique, avec une vue imprenable sur les vignes et vergers de la Côte. Camille Olivier, qui représente la septième génération sur la ferme, se remémore comment tout a commencé. *« L'histoire est toute simple… Nous étions encore enfants. Un été, nos parents ont voulu tester les vacances en camping-car, découvrir ce mode de voyage et la liberté que cela procure »*. se souvient-il. *« Ils ont donc loué un véhicule et nous sommes partis en direction de la Camargue »*. Rapidement, la petite famille déchante. *« Nous nous sommes rendu compte qu'on n'était pas si libre que cela. Trouver un endroit où stationner, passer la nuit n'était pas toujours facile »* souligne Camille Olivier. *« Faute d'être les bienvenus dans certains lieux ou villages, nous devions bien souvent rabattre vers un camping ou sur des aires de stationnement aménagées pour les camping-cars. Nous nous retrouvions parfois à plusieurs véhicules entassés les uns contre les autres sur une surface bitumée »*. Une expérience qui laisse finalement une certaine frustration à la famille Olivier. L'hiver suivant, en se rendant au Salon de l'agriculture, les parents de Camille ont rencontré le créateur du guide France Passion, Pierre Ginoux. *« Il a présenté le concept à mes parents, qui ont tout de suite adhéré »* se souvient-il.

Le principe est simple et quasiment sans contrainte. Pour les accueillants, il suffit a minima, d'aménager un espace à plat, permettant de stationner un camping-car… rien d'autre n'est exigé.

Gagnant-gagnant

Véronique Saudemont, de la Ferme des Louvières à Saint-Julien près de Dijon, a elle aussi été séduite par cette formule. Depuis huit ans elle propose un accueil sur sa ferme. *« J'adhère au réseau France Passion via Bienvenue à la Ferme »* souligne-t-elle. *« Les camping-caristes de passage recherchent souvent un endroit tranquille et sûr pour passer une nuit, ou plus. Pour eux, la prestation est totalement gratuite. Je leur mets à disposition un point d'eau et un branchement électrique, mais ce n'est pas obligatoire »* précise l'exploitante. Un petit plus qui plaît aux visiteurs qui profitent en effet de la proximité avec l'atelier de transformation. Ce qui plaît aussi, c'est la possibilité pour les voyageurs de faire leurs courses. Et au magasin de producteur de la Ferme des Louvières, *« la consommation est quasiment systématique »*, avoue Véronique Saudemont qui compte une dizaine de visites par mois durant la période estivale. *« Certains sont même devenus des habitués et font une étape systématique chez moi et remplissent leur frigo de charcuterie et autres produits que nous proposons »*. Un phénomène que connaît également la Ferme Fruirouge. *« Sur les 150 camping-caristes que nous recevons chaque année, près d'un quart sont devenus des habitués »*, précise Camille Olivier. Pour certains, l'étape à Concœur est désormais inscrite dans leur road-trip, histoire de faire le plein de confitures et autres produits issus des vergers. La ferme Fruirouge propose également à ses visiteurs une visite avec dégustation commentée, mais là aussi, rien n'est obligatoire. Et de l'aveu de Camille Olivier, *« 95 % d'entre eux la prennent, et font quelques achats. Bien souvent, les voyageurs ont à cœur de payer un petit quelque chose, pour le service »*. Mais pour Camille Olivier, c'est avant tout la notion d'échange qui prime.

Échange et partage

Accueillir des visiteurs sur son exploitation est en effet un moyen de s'ouvrir sur les autres. Au-delà d'offrir l'hospitalité, il s'agit aussi pour les accueillants d'ouvrir les portes de leur vie, de faire connaître leur métier, leur savoir-faire… leur territoire. Et sur ce plan, notre région a bien des choses à offrir : la Côte de Nuits, bien sûr, avec ses paysages, ses terroirs et ses vignes… et du côté de Saint-Julien, la proximité avec la capitale des Ducs de Bourgogne et son patrimoine. *« Certains touristes laissent leur véhicule sur la ferme et prennent le train à la gare, située à 10 minutes à pied, pour aller visiter Dijon »*, indique Véronique Saudemont toujours prête à partager les bons plans. Un aspect que les voyageurs ne trouvent pas ailleurs. Et c'est sans aucun doute ce qui séduit et qui, pourquoi pas, va susciter des vocations. En effet, Véronique Saudemont n'exclut pas, une fois sonnée l'heure de la retraite, partir elle aussi à son tour parcourir la France à bord d'un camping-car.

F. Duclos

Zoom sur France Passion



Depuis 1993, le guide France Passion permet de créer du lien entre les agriculteurs français et les touristes en camping-car. Venus de toute la France et d'Europe, ils sont curieux de découvrir nos régions, nos terroirs et les producteurs qui les façonnent. En 2025, 2200 accueillants exploitants agricoles, producteurs fermiers et artisans invitent les camping-caristes à faire étape dans leurs propriétés, partout en France.

- **Accueil de 1 à 5 camping-cars sur la propriété, sans équipement particulier. Seul prérequis, un emplacement plat accessible et dégagé de 8 x 4,5 m, pour le stationnement d'un camping-car standard.**
- **Chaque propriété est présentée pour un an et en 6 langues, dans le Guide des Étapes, l'application et sur le site internet.**
- **Seuls les camping-caristes adhérents France Passion ont accès aux étapes (ni caravanes, ni motos, ni campeurs).**

L'édition 2026 du Guide des étapes est en préparation. Le recrutement des nouveaux accueillants est ouvert jusqu'au 15 septembre (www.france-passion.com rubrique « accueillant »).

Le boom du camping-car

Depuis une décennie, la France assiste à un véritable engouement pour les véhicules de loisirs au premier rang desquels les camping-cars symbolisent une nouvelle manière de voyager qui séduit tous les âges. En France, la FFCC[1] annonce 505 000 camping-cars en circulation pour 1,4 million d'adeptes (2 millions de camping-cars pour 5 millions d'adeptes en Europe). La crise sanitaire a provoqué un véritable séisme sur le marché européen avec une augmentation des immatriculations de 117 % entre 2020 et 2021[2]. Après ce pic exceptionnel de 2021, le marché européen s'est progressivement stabilisé autour de 160 000 immatriculations par an. Le marché est aujourd'hui dominé par les fourgons et vans qui représentent 56 % de nouveaux véhicules commercialisés.

Le marché européen connaît un rajeunissement notable de sa clientèle : 50 % de primo-accédants, selon les enquêtes constructeurs, sont de jeunes acheteurs. On observe une forte progression des 25-45 ans attirés notamment par la *vanlife*.

(1) Fédération française des campeurs, caravaniers et camping-caristes
(2) Source julius.camp